

Montesquieu, Mably et Alexandre le Grand: aux sources de l'histoire hellénistique

Position du problème

Si l'on se place à l'intersection de deux champs de recherche, l'Antiquité et sa réception à l'époque moderne, une observation s'impose: livres et articles spécialisés sont très majoritairement consacrés à étudier les voies et moyens par lesquels les exemples fameux d'Athènes, de Sparte et de Rome ont été analysés et instrumentalisés au XVIII^e siècle. En contraste, les développements des érudits et philosophes de cette même période sur les conquêtes d'Alexandre et leurs conséquences (voulues ou non) ont été singulièrement négligés dans les études consacrées à tel ou tel auteur du XVIII^e siècle, et dans les recherches sur l'historiographie au siècle des Lumières. Si le caractère novateur des analyses de Montesquieu avait déjà été brièvement noté², ce n'est que dans une période très récente que deux spécialistes ont jugé utile et nécessaire de consacrer, l'une, un article fort éclairant à la vision d'Alexandre chez Montesquieu³, l'autre, quelques

1. Je remercie très sincèrement la Rédaction de la *Revue Montesquieu* d'avoir permis à un historien de l'Antiquité de s'y exprimer. Je suis tout particulièrement reconnaissant à Catherine Volpilhac-Augier qui, depuis que je suis entré en contact avec elle, a constamment manifesté à mon endroit une très grande générosité intellectuelle.

2. Ch. Grell et Ch. Michel éd., *L'École des princes, ou Alexandre disgracié*, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 89-90, avec un oubli surprenant dans les « Témoignages », celui de Huet, qui, en 1716, fut le premier à marquer cette véritable « révolution dans les affaires du commerce » à l'époque d'Alexandre (*Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, Paris, chez Fr. Fournier et A. Urbain, 1716, p. 91-92); P. Vidal-Naquet, « Les Alexandres », dans *L'École des princes...*, p. 7-30 (« Faire de l'époque d'Alexandre une grande mutation dans l'histoire "commerciale" de l'humanité, comme le font Montesquieu, Voltaire et Bougainville, c'est là une novation capitale », p. 29-30).

3. C. Volpilhac-Augier, « Montesquieu et l'impérialisme grec: Alexandre ou l'art de la conquête », *Montesquieu and the Spirit of Modernity*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002, p. 49-60.

pages très pertinentes à la place accordée à Alexandre dans les chapitres sur le commerce au livre XXI de *L'Esprit des lois*⁴.

De leur côté, les spécialistes de l'histoire et de l'historiographie d'Alexandre, longtemps convaincus que la publication de l'*Alexander der Grosse* de Droysen, en 1833, puis celle de son *Histoire de l'hellénisme* devaient être considérées comme le moment fondateur par excellence, ont eu tendance à se désintéresser de l'historiographie d'Alexandre au siècle des Lumières ou, en tout cas, à ne pas lui accorder toute l'attention qu'elle mérite⁵. Pour cette raison et pour d'autres, l'un des paradoxes les plus surprenants des publications surabondantes sur le personnage et son époque est qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune synthèse sur l'historiographie européenne d'Alexandre entre le XVII^e et le XX^e siècle. En ce sens la lacune du XVIII^e siècle n'est pas isolée. Elle n'en est pas moins impressionnante⁷. Part d'un programme de recherche en cours⁸, l'étude qui suit propose d'adopter une perspective autre – proche de la déclaration introductive de C. Volpillac-Augier dans son article récent: « Le personnage d'Alexandre

4. C. Larrère, « Montesquieu et l'histoire du commerce », *Le Temps de Montesquieu*, M. Porret et C. Volpillac-Augier éd., Genève, Droz, 2002, p. 324-325 et p. 329-331.

5. Droysen, *Geschichte Alexanders des Grossen*, Hamburg, Perthes, 1833; *Histoire de l'hellénisme. I: Histoire d'Alexandre le Grand*, traduit de l'allemand sous la direction d'A. Bouché-Leclercq, Paris, E. Leroux, 1883.

6. Voir déjà les remarques en ce sens d'A. Momigliano, *George Grote and the Study of Greek History (an inaugural lecture delivered at University College London)*, Londres, Lewis, 1952 (repris dans *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 364-366), et, avant lui, celles d'E. Bickerman, « L'europanisation de l'Orient classique. À propos du livre de Michel Rostovtzeff », *Renaissance*, 2, 1944-1945, p. 381-382; depuis lors, une (juste) intuition de Ch. Grell sur une possible utilisation de Montesquieu par Droysen (*Alexandre disgracié*, p. 90, note 73; voir ci-dessous « Alexandre entre XVIII^e et XIX^e siècle »), et la réflexion de P. Vidal-Naquet (« Les Alexandres », p. 30) à propos de Linguet: « Il est au bord de la civilisation hellénistique que créera Droysen au siècle suivant ». Récemment, P. Payen écrit que l'Alexandre de Droysen « apparaît comme un héritier des Lumières » (« Johann Gustav Droysen et l'histoire de l'hellénisme. L'époque hellénistique entre Alexandre et la Prusse », introduction à Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, rééd., Grenoble, Millon, 2005, I, p. 38), mais il ne s'en explique pas vraiment puisque, de manière plutôt surprenante, le survol historiographique qu'il présente (« L'époque hellénistique avant Droysen », *ibid.*, p. 15-21) fait complètement silence sur Montesquieu et tant d'autres auteurs du XVIII^e siècle qui, de Huet à Robertson, ont contribué à façonner l'image d'Alexandre.

7. La synthèse de Ch. Grell, *Le Dix-Huitième Siècle et l'Antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, ne consacre malheureusement que de trop rares remarques dispersées à la question (voir mes observations dans « Alexandre le Grand aujourd'hui (III): Alexandre le Grand "grand économiste": mythe, histoire, historiographie », *Annuaire du Collège de France*, 105, 2005, p. 594-596); par ailleurs, et fort logiquement en raison même du thème choisi, le XVIII^e siècle tient une place seconde dans l'essai que la même auteur (avec Ch. Michel) a consacré plus spécifiquement à Alexandre (*Alexandre disgracié*, p. 81-95).

8. Voir P. Briant, « Alexander the Great and the Enlightenment: William Robertson (1721-1793), the Empire and the Road to India », *Cromohs*, 10, 2005, p. 1-9 (disponible sur www.unifi.it); « Alexandre le Grand aujourd'hui... ».

constitue pour la pensée de Montesquieu comme pour la philosophie des Lumières un pôle majeur de réflexion [...].»⁹

Au demeurant, dans un siècle où l'on s'interroge avec tant de passion sur « la grandeur et la chute des empires », sur les étapes et justifications de l'expansion européenne et sur la configuration géographique du monde, comment la première conquête de l'Orient par un roi venu d'Europe et les premières descriptions de l'Inde et de ses abords maritimes auraient-elles pu laisser indifférents philosophes, historiens et géographes, sans parler des dirigeants politiques et des commerçants? Très tôt présente dans la littérature de voyage et de découverte géographique (dès 1563 chez Ramusio), l'image d'un Alexandre ouvrant pour la première fois la voie aux armées, explorateurs et commerçants européens est établie fermement dans le cours du XVIII^e siècle. Ce qui veut dire aussi que, même si elle n'échappe pas au dilemme du « pour ou contre Alexandre » (louange/condamnation), la discussion est loin de s'y réduire: elle a bien plutôt contribué à former les images de l'Orient en Europe, en même temps qu'elle a été fortement marquée et orientée par les préjugés et stéréotypes culturels sur l'Orient et sur l'Islam. Mener une recherche sur l'historiographie d'Alexandre impose aussi d'étudier la genèse et la circulation des images qui, depuis l'Antiquité, se sont créées sur l'empire perse-achéménide dont vient s'emparer le jeune roi macédonien – images qui bien souvent se confondent avec celles de l'empire du Grand Seigneur dans les représentations européennes¹⁰. En ce sens, l'historiographie moderne et contemporaine d'Alexandre constitue aussi un chapitre oublié mais particulièrement passionnant de l'histoire de l'« orientalisme » européen (au sens donné à ce terme par Edward Saïd¹¹). Bref, les enjeux des discussions autour d'Alexandre étaient loin d'être négligeables au XVIII^e siècle, et, de ce fait, leur analyse est aujourd'hui une étape indispensable dans une démarche de type historiographique.

Dans ce contexte, un homme et une œuvre tiennent une place exceptionnellement importante, c'est Montesquieu et *L'Esprit des lois*, dont la « modernité » des analyses sur Alexandre le Grand a été récemment soulignée

9. C. Volpilhac-Auger, « Montesquieu et l'impérialisme grec... », p. 49.

10. Fréquemment utilisée au XIX^e siècle (voir P. Briant, *Darius dans l'ombre d'Alexandre*, Fayard, Paris, 2003, p. 112-126), la comparaison implicite ou explicite entre la « décadence de l'empire achéménide » et la « décadence de l'empire ottoman » est repérée fréquemment aussi au XVIII^e siècle (j'y reviendrai ailleurs). À ma connaissance, Machiavel est le premier, en 1513, à procéder à une assimilation explicite entre l'empire de Darius III et l'empire du Grand Turc (*Le Prince*, chap. IV; voir ci-dessous « Alexandre entre la Grèce et l'Orient »).

11. E. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* (1978), traduction française, Paris, Seuil, 1980 (rééd., 1997).

par C. Volpilhac-Auger¹². Je n'ai pas l'intention, ici, de reprendre dans le moindre détail l'analyse des chapitres du livre X et du livre XXI, qui concernent spécifiquement Alexandre, ses conquêtes et sa politique¹³. Je me contenterai de mettre en relief les caractéristiques analytiques et les articulations argumentaires qui, aux yeux de l'historien d'aujourd'hui, apparaissent comme les plus notables, voire les plus frappantes. Ces rappels auront surtout pour fonction d'introduire des réactions suscitées par ces chapitres de *L'Esprit des lois*. Comme il n'est pas question, dans le cadre d'un article de revue, de traiter d'une question aussi immense, je me propose de prendre un exemple particulier, celui de l'abbé de Mably, et d'établir une comparaison entre les vues de l'un et de l'autre sur Alexandre et ses conquêtes.

On sait que la route de Mably a fréquemment croisé celle de son aîné Montesquieu. En 1740, lors de la publication de ses *Parallèles des Romains et des François*, Voltaire avait souligné la parenté avec les *Considérations* (1734), en désignant l'auteur sous l'appellation ambiguë de « bâtard de M. de Montesquieu »¹⁴; quelques années plus tard, en 1749, en se référant lui aussi aux *Considérations*, un critique voyait dans les *Observations sur les Grecs* « une sorte de pendant de Montesquieu »¹⁵. L'abbé Brizard, l'auteur d'un *Éloge* posthume, donne l'impression que l'œuvre de Mably s'est développée dans l'ombre envahissante de Montesquieu¹⁶. Mably lui-même

12. C. Volpilhac-Auger, « Montesquieu et l'impérialisme grec... », *passim*. « La modernité de Montesquieu [...] surgit du fond de l'Antiquité » (p. 58); la formule est reprise par C. Larrère: « Voilà que, du fond de l'Antiquité, surgit une figure exemplaire de la modernité » (art. cité, p. 324, et note 19).

13. J'ai abordé la question dans mes cours du Collège de France (voir « Alexandre le Grand aujourd'hui... »), et lors de deux séminaires, l'un donné à l'Université de Rennes le 1^{er} septembre 2004 (« Historiographie hellénistique, histoire achéménide et histoire d'Alexandre, ou: d'Arrien à Droysen *via* Montesquieu »), l'autre présenté à l'Université de Bordeaux 3 le 7 décembre 2005 (« Montesquieu et l'histoire d'Alexandre »). La substance en sera reprise et développée dans un livre en préparation.

14. Voir la citation dans G. Stiffoni, *Utopia e ragione in Gabriel Bonnot de Mably*, Lecce, Milella, 1975, p. 17, note 1 (« Il est vrai que la comparaison est un peu étonnante, mais le livre est plein d'esprit: je le croirais fait par un bâtard de M. de Montesquieu, qui serait philosophe et bon citoyen »).

15. Cité par G. Brizard, *Éloge historique de l'Abbé de Mably. Discours qui a partagé le prix au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1787*, Paris, chez Demonville, 1787, p. 103.

16. Voir ce qu'il écrit des *Observations sur les Romains*: « Malgré les désavantages de la comparaison [avec Montesquieu], son livre a obtenu des éloges. Ce n'était pas une petite entreprise de dire des choses nouvelles sur un sujet que Montesquieu venait de traiter, ni une gloire médiocre pour l'auteur de le faire lire après ce grand Homme, comme ce ne serait pas un médiocre éloge pour un peintre, quel qu'il fût, d'attirer encore les regards près d'un tableau de Raphaël, de Michel Ange ou de David » (*ibid.*, p. 110-112).

exprima souvent sa déférence pour l'auteur des *Considérations* et de *L'Esprit des lois* : il le désigne comme « un des plus grands Génies qu'ait produit notre Nation », ou encore comme « un Génie [qui] éclaire et guide toujours l'érudition »¹⁷. Parmi tous ses contemporains, Montesquieu est l'un des rares qui échappent aux critiques (souvent vives) de Mably, dans *De la manière d'écrire l'histoire*¹⁸. Selon Brizard, « venant après Montesquieu, il n'eut point la prétention de lutter contre ce grand Homme, et sa seule modestie lui eût fait juger le combat trop inégal » (p. 20). L'on verra bientôt, sans surprise, que le genre de l'éloge sait, quand il le faut, prendre des libertés avec la réalité, car, tout en désignant l'auteur sous des appellations aimablement (et banalement) élogieuses¹⁹, Mably n'a pas hésité, dans les *Observations* (1766), à contester frontalement certaines des positions de Montesquieu sur Alexandre²⁰.

Plus qu'aucun autre, Mably est très généralement lu et analysé de manière privilégiée à travers la vision qu'il a développée et diffusée des antiques républiques de Sparte, d'Athènes et de Rome²¹. L'on sait les raisons qui ont conduit à privilégier cet aspect (essentiel) de la réflexion de Mably sur la Grèce ancienne²². Ce qui est dommageable, c'est que (par voie de conséquence?) l'on a régulièrement oublié d'analyser ce que l'auteur, dans la logique interne des *Observations sur les Grecs*, avait à dire d'Alexandre le Grand et de la période postérieure, au cours des livres III et IV de son ouvrage. Mis à part les citations d'extraits dans des anthologies

17. Mably, *Observations sur les Romains*, Genève, 1751 (2^e éd., 1767), p. 121 et p. 384, note a.

18. Mably, *De la manière d'écrire l'histoire* (1783), Paris, Fayard, 1988 (disponible sur www.eliohs.unifi.it). Voir en particulier p. 417-418.

19. *Observations sur l'histoire de la Grèce ou des causes de la prospérité et des malheurs de la Grèce*, 2^e éd., Genève, Compagnie des Libraires, 1766, p. 217 (« Un de nos plus illustres écrivains »), et p. 229 (« Un écrivain célèbre »); voir ci-dessous « *EL*, 1757, et *Observations*, 1766 ».

20. Mably a également mis en doute les théories de Montesquieu sur les climats : voir *De l'étude de l'histoire* (1778), Paris, Fayard, 1988 (disponible sur www.eliohs.unifi.it), p. 74-76 ; ainsi commenté par Brizard : « Ce n'est point en consultant le thermomètre, c'est dans la nature même des choses et dans le cœur de l'homme, qu'il va puiser les principes qui doivent servir de base à une législation sage et éclairée » (*Éloge...*, p. 56-57).

21. Voir, parmi tant d'autres études, celle de G. Stiffoni, *Utopia e ragione...*, et celle de L. Guerci, *Libertà degli Antichi e libertà dei Moderni*, Naples, Guida, 1979, en particulier p. 105-139 et p. 167-192.

22. Voir par exemple deux articles de P. Vidal-Naquet, « La formation de l'Athènes bourgeoise » (avec N. Loraux) et « La place de la Grèce dans l'imaginaire de la Révolution », repris dans *La Démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1990, p. 161-235 et p. 362-391.

23. Ch. Grell et Ch. Michel, *Alexandre disgracié*, n° 42, p. 196-198 ; le développement de Mably sur Alexandre (*Observations sur les Grecs*, Genève, Compagnie des Libraires, 1749, p. 192-202) était déjà cité en entier dans l'anthologie réalisée par Chaussard, dans un curieux ouvrage aujourd'hui bien oublié (*Histoire des expéditions d'Alexandre rédigée sur les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule*,

de témoignages sur Alexandre le Grand au XVIII^e siècle²³, il n'existe, à ma connaissance, aucun commentaire qui prenne réellement en compte et qui replace dans leur contexte les réflexions de Mably sur le personnage et sur les conquêtes d'Alexandre, dans le livre III des *Observations* mais aussi dans d'autres livres (en particulier *De l'étude de l'histoire*).

Cela dit, le choix de comparer l'Alexandre de Mably et l'Alexandre de Montesquieu mérite quelques explications, tant il est généralement admis que la pensée, la méthode et la pratique du premier se situent aux antipodes de celles du second²⁴. Les développements de Mably sur Alexandre, au livre III, viennent dans un contexte intellectuel et discursif bien différent de celui des chapitres que Montesquieu dédie au personnage et à son rôle historique dans *L'Esprit des lois*. Le premier introduit Alexandre au sein d'un développement en continuité chronologique sur la Grèce, ses mœurs et ses institutions (vues à l'aune des « réformes de Lycurgue »), et sur leur décadence jusqu'à la conquête romaine²⁵. En revanche, même si les chapitres 13 et 14 du livre X et le chapitre 8 du livre XXI de *L'Esprit des lois* entretiennent entre eux des rapports étroits, Montesquieu n'a pas écrit une histoire d'Alexandre, ni même une histoire grecque, dans laquelle l'histoire d'Alexandre tiendrait un ou deux chapitres. Si, à côté de tant d'autres sujets, Montesquieu traite d'Alexandre, c'est que la vision qu'il s'en est forgée vient nourrir sa réflexion sur le phénomène de la conquête, à deux moments particuliers : au cours des développements sur « les lois dans le rapport qu'elles ont avec la force offensive » (livre X), et dans le cadre de ses méditations sur « les lois dans le rapport qu'elles ont avec le commerce considéré dans sa nature et sa distinction » (livre XXI). Il est tout à fait clair, en particulier, que la compréhension des chapitres 13-14 du livre X requiert de les inscrire dans la logique qui préside à la construction de l'ensemble des livres IX-X, et plus particulièrement des chapitres 3 à 5 et 11 à 14

ses lieutenants, par Flave Arrien de Nicomédie, le nouveau Xénophon, consul et général romain, disciple d'Épictète. Traduction nouvelle, I-IV, Paris, chez Genets, an XI-1802, III, p. 159-168).

24. Sur Mably, voir Ch. Grell, *Le Dix-Huitième Siècle...*, I, p. 469-478 (« Morale et politique »); II, p. 1030-1035 (analyse de *De la manière d'écrire l'histoire*). Mably est « indifférent à toutes les réflexions sur l'histoire proposées par ses contemporains, par Montesquieu aussi bien que par Voltaire, à tout l'effort critique et méthodologique que certains érudits avaient entrepris, il se fit le défenseur de la tradition classique et des anciens qu'il considérait comme des modèles éternels » (p. 1032); voir aussi, p. 1035-1039, les critiques contemporaines contre Mably. Plus récemment, on lira l'article nuancé de C. Volpilhac-Augier, « Mably-Voltaire, match nul? Mably lecteur de *l'Essai sur les mœurs* », *Revue Voltaire*, 5, 2005, p. 235-248.

25. Le livre I englobe une vaste et incertaine période entre les « premiers Grecs » et les guerres médiques; le livre II traite de l'évolution entre la défaite de Xerxès et l'avènement de Philippe de Macédoine; le livre III envisage les règnes de Philippe et d'Alexandre; le livre IV et dernier va de la mort d'Alexandre à la création d'une province romaine en Grèce.

du livre X: Montesquieu y traite de la conquête, du droit de conquête, et des rapports qui doivent être établis entre vainqueurs et vaincus.

La comparaison semble buter sur une impasse partielle, puisque Mably ne prend jamais la peine d'évoquer les développements de Montesquieu sur le commerce de l'Inde au livre XXI: mais nous verrons plutôt que, évidemment chargée de sens, cette lacune vient nourrir la réflexion.

Il est vrai aussi qu'au regard de l'incomparable autorité acquise par Montesquieu, y compris dans ses chapitres sur Alexandre²⁶, l'audience ultérieure de Mably fut faible et limitée, à en juger par le nombre très restreint de références que l'on trouve au livre III des *Observations sur les Grecs* dans la littérature du XVIII^e et du XIX^e siècle²⁷. On doit néanmoins noter que, parmi les rares auteurs qui le citent et sont en accord avec lui sur le fond (y compris dans une commune hostilité aux vues de Montesquieu), Sainte-Croix fut l'un de ceux qui eurent le plus d'influence sur l'historiographie d'Alexandre, jusque dans le courant du XIX^e siècle²⁸. Lorsque Mably et Sainte-Croix défendent des thèses communes, face à Montesquieu, c'est Sainte-Croix qui est cité, car, pour des savants de la fin du XVIII^e, et du XIX^e siècle, son érudition et sa méthode apparaissent (à juste titre) incomparablement supérieures à celles de Mably²⁹. Parfois, Sainte-Croix développe sous une forme savante, en recourant directement aux sources anciennes, des idées déjà présentes dans les *Observations* sous forme de «leçons pour le prince»³⁰. Il arrive aussi que Sainte-Croix discute des passages de Montesquieu, sur lesquels Mably

26. La recherche mérite d'être menée pour elle-même; j'en exposerai ailleurs les résultats.

27. En dehors de Sainte-Croix, je ne peux citer que deux exemples: à propos de la fondation de villes par Alexandre, vue par Montesquieu et par Mably, J.-I. Berghaus choisit l'opinion du second (trophées à la gloire du roi) qu'il cite dans le texte (*Geschichte der Schifffartskunde bei den vornehmsten Völker*, I-II, Leipzig, 1792, I, p. 549). Par ailleurs, Chaussard, très fortement marqué par Sainte-Croix, qu'il reconnaît suivre de très près (*Histoire des expéditions d'Alexandre...*, I, p. XII, note 1), a également proposé ses réflexions sur Mably comparé à Montesquieu; voir p. XXXVI: «Mably n'a point la finesse et la profondeur d'un Montesquieu, mais il a un sens droit, un jugement net, et la vertu fait son génie»; toujours à la suite de Sainte-Croix, il conteste les thèses de Montesquieu sur Alexandre (p. XXXVII-XL), y compris en choisissant de suivre Mably (p. XXXVII).

28. Comme le notait déjà P. Vidal-Naquet, il n'existe pas d'étude d'ensemble sur Sainte-Croix («Flavius Arrien entre deux mondes», dans Arrien, *Histoire d'Alexandre. L'Anabase d'Alexandre le Grand*, Paris, Minuit, 1984, p. 373, note 329; voir aussi les pages 373-375, concluant: «Au seuil de l'écriture moderne de l'histoire, Sainte-Croix reste un homme de l'âge classique»); en Italie, Stefania Montecalvo travaille sur cet historien, dont elle vient de publier un manuscrit inédit («Observations sur les ruines de Persépolis», édition commentée d'un manuscrit inédit de Sainte-Croix [1773], *Quaderni di Storia*, 59, 2004, p. 5-57).

29. Il est d'autant plus piquant de constater que Lamartine, dans son ouvrage alimentaire sur Alexandre (*Vie de Alexandre le Grand*, I, Paris, Didot, 1852, p. II), désigne Sainte-Croix comme «le Montesquieu d'Alexandre»!

30. Mably n'est pas cité dans le manuscrit de Sainte-Croix conservé aux archives de l'Institut de France, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, proposé pour le prix de Pâques 1772 par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (reçu le 20 novembre 1771) – Montesquieu l'y est

était passé sans s'y arrêter³¹. Il n'en reste pas moins que Mably fut bien le premier parmi les rares contradicteurs déclarés de l'Alexandre de Montesquieu au XVIII^e siècle : à ce titre, il mérite un examen attentif.

Dès 1749, Mably présenta, sur Alexandre le Grand, des vues fort éloignées de celles que Montesquieu venait de développer au livre X de *L'Esprit des lois* (1748). Montesquieu, on le sait, continua de travailler à son grand œuvre jusqu'à sa mort (1755), préparant et rassemblant corrections et additions, y compris sur Alexandre, qui ne furent pas toutes prises en compte dans l'édition posthume publiée en 1757³². Quoi qu'il en soit, la comparaison des éditions de 1748 et de 1757 montre que, sur le fond, il existe une très grande continuité dans l'appréciation portée sur le personnage et son œuvre. En même temps, grâce à des lectures complémentaires et en fonction de sa réflexion renouvelée, il apportait d'autres éléments documentaires et argumentaires susceptibles de mieux assurer encore ses vues. L'identité d'une des sources d'information ne fait aucun doute. Comme le remarque justement C. Volpilhac-Auger (à propos de X, 14), « il est évident que l'intérêt de Montesquieu pour l'histoire d'Alexandre s'est développé après 1748, vraisemblablement à la lecture d'Arrien, auquel se réfèrent sept des notes introduites en 1757 »³³. Soucieux d'une réflexion sur les sources, Montesquieu avait mené une comparaison entre Arrien et Quinte-Curce, et donné la priorité à l'historien de Nicomédie³⁴. Il n'était pas le premier à signaler, voire à souligner, l'intérêt de l'*Anabase*, mais, jus-

trois fois – ; mais il l'est dans la première édition imprimée (Paris, Dessain Junior, 1775) : en bataillant contre l'interprétation de la politique perse d'Alexandre chez Montesquieu, Sainte-Croix renvoie à « un judicieux politique », c'est-à-dire Mably (p. 137). La référence semble avoir disparu de la seconde édition (Paris, chez Delance et Lesueur, an XIII-1804). Voir également à propos des colonies (ci-dessous tableau B 4), la contre-attaque menée par D. Raoul-Rochette en faveur de Montesquieu contre les critiques de Sainte-Croix (*Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, IV, Paris-Strasbourg, chez Treuttel et Würtz, 1815, p. 101-120) ; Sainte-Croix, lui, développe une idée déjà présente dans Mably, et utilise les mêmes mots : c'est certainement à Mably qu'il a en effet emprunté le terme « trophée » qu'il utilise dans le même sens que Mably, sans le citer (*Examen...*, 1775, p. 96 et 98 ; *De l'état et du sort des anciennes colonies des anciens peuples*, [Philadelphie], 1779, p. 293 ; *Examen...*, 1804, p. 401).

31. Il est surprenant qu'en dénonçant le luxe d'Alexandre, Mably soit resté silencieux sur ce que Montesquieu affirme au sujet de « la frugalité de l'économie particulière [d'Alexandre] » (*EL*, 1757, X, 14) ; c'est Sainte-Croix qui porte à nouveau vivement la contradiction (*Examen...*, 1775, p. 140 ; 1804, p. 379), à la fois contre Montesquieu et contre le passage d'Arrien (VII, 28, 3) qu'il utilise, et qui dénonce vivement le luxe d'Alexandre (ce que faisait aussi Mably dans les *Observations* de 1766, p. 225-228, mais sans discuter directement ni Montesquieu ni Arrien).

32. Voir C. Volpilhac-Auger, *L'Atelier de Montesquieu. Manuscrits inédits de la Brède*, avec la collaboration de Cl. Bustarret, Oxford, Voltaire Foundation, 2001, p. 61-62, et l'introduction.

33. C. Volpilhac-Auger, « Montesquieu et l'impérialisme grec... », p. 52, note 15.

34. Voir en particulier *MP*, 2204 (« J'ai des matériaux prêts pour faire une comparaison d'Arrien et de Quinte-Curce »), avec les remarques de C. Volpilhac-Auger, « Montesquieu et l'impérialisme grec... », p. 49-50 et p. 59-60, et *L'Atelier de Montesquieu...*, p. 212 et note 29.

qu'alors, on louait surtout les compétences militaires d'Arrien et la valeur de ses informations en ce domaine³⁵ ; Montesquieu fut le premier à l'utiliser systématiquement, mais aussi le premier à y voir une source de premier ordre pour comprendre les voies et moyens conçus par Alexandre dans l'ordre de la réflexion et de l'action politiques³⁶.

À son tour, en 1766, Mably faisait paraître une deuxième édition de ses *Observations*. Dans le cours du livre III, il reprend lui aussi la vision d'Alexandre qu'il avait développée en 1749, mais, en outre, il discute à trois (peut-être quatre) reprises les positions développées dans *L'Esprit des lois* de 1757, et il argumente avec fougue pour tenter de prouver la justesse de ses vues. Si *L'Esprit des lois* de 1748 (X, 13-14) et les *Observations* de 1749 (III) développent des visions contraires selon des voies que l'on peut raisonnablement considérer comme indépendantes l'une de l'autre, et si (toujours par hypothèse) il paraît assez improbable qu'en révisant son texte, Montesquieu ait songé, d'abord, à l'Alexandre de Mably, il ne fait aucun doute que les *Observations* de 1766 se situent ouvertement dans un dialogue polémique avec *L'Esprit des lois*.

Raison et passion, prudence et témérité

Alexandre-Montesquieu, 1748

Revenons d'abord, même brièvement, sur l'Alexandre de Montesquieu. Les phrases d'ouverture du chapitre 13 de *L'Esprit des lois* consacré en 1748 à Alexandre sont dénuées de toute ambiguïté :

Alexandre fit une grande conquête. Voyons comment il se conduisit. On a assez parlé de sa valeur, parlons de sa prudence. Les mesures qu'il prit furent justes³⁷.

35. Voir par exemple la Préface de Perrot d'Ablancourt à sa traduction d'Arrien : « C'est un grand plaisir de voir les guerres d'un grand Capitaine traitées par un homme de guerre » (*Les Guerres d'Alexandre par Arrian, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt. Sa Vie, tirée du grec de Plutarque, et ses apophtegmes de la mesme traduction* [1646], Paris, chez Louis Billaine, 1664) ; même insistance dans la Dédicace de Vuitard, l'Adresse au lecteur ajoutant que les jeunes gens autour d'Alexandre reçurent des leçons « tant en l'administration des affaires politiques qu'ès-guerres » (*Les faits et conquestes d'Alexandre le Grand, Roy des Macédoniens, descripts en grec, en huit livres, par Arrian de Nicomédie surnommé le nouveau Xénophon : traduits nouvellement de grec en françois par Cl. Vuitart*, Paris, Imprimerie de F. Morel, 1581).

36. Il convient donc sans doute de nuancer ce que P. Vidal-Naquet a écrit à ce propos : « C'est seulement pourtant à la fin du XVIII^e siècle, avec Sainte-Croix, et au XIX^e, avec Droysen, que le récit d'Arrien deviendra la source par excellence. Au temps de Louis XIV, le travail critique est bloqué par le mythe monarchique » (« Les Alexandres », p. 29) ; entre Louis XIV et Sainte-Croix, il y a Montesquieu.

37. Les phrases introductives disparaissent de l'édition 1757 parce que, pour présenter une démonstration mieux ordonnée et plus nerveuse, Montesquieu a inversé les chapitres 13 (Alexandre) et 14 (Charles XII).

L'argumentation se fonde sur une opposition systématique avec les entreprises ruineuses menées par Charles XII contre la Russie. Le roi de Suède s'est montré incapable d'analyser rationnellement et raisonnablement la situation respective de son royaume et du royaume qu'il attaquait, car « il ne se réglait point sur la disposition actuelle des choses, mais sur un certain modèle qu'il avait pris; encore le suivit-il très mal. Il n'était point Alexandre; mais il aurait été le meilleur soldat d'Alexandre »³⁸. La formule est articulée autour de l'opposition, classique depuis l'Antiquité, entre les vertus spécifiques du simple soldat et celles du général³⁹; elle est utilisée et développée en ce sens avec une particulière insistance par Rollin, dans son portrait critique d'Alexandre⁴⁰, mais aussi par Voltaire traitant de Charles XII et de Pierre le Grand⁴¹.

Contrairement à ce faux modèle, l'Alexandre de Montesquieu a montré de manière éclatante son aptitude à définir et à mener à bien un projet militaire et politique en recourant à des moyens parfaitement adaptés aux fins qu'il projetait :

Le projet d'Alexandre ne réussit que parce qu'il était sensé [...]. Et non seulement le projet était sage, mais il fut sagement exécuté. Alexandre dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions mêmes, avait, si j'ose me servir de ce terme, une saillie de raison qui le conduisait, et que ceux qui ont voulu faire un roman de son histoire, et qui avaient l'esprit plus gâté que lui n'ont pu nous dérober⁴².

Pour fonder son jugement, Montesquieu entend démontrer que la stratégie de conquête menée par Alexandre fut parfaitement maîtrisée de bout en bout. Non seulement le roi macédonien a pris soin de laisser des arrières pacifiés, mais encore, pour nourrir ses armées, il sait pouvoir compter sur la richesse des pays qu'il s'apprête à conquérir :

Un empire cultivé par la nation du monde la plus industrielle, et qui travaillait les terres par principe de religion, fertiles et abondantes en toutes choses, donnait à un ennemi toutes sortes de facilités pour y subsister⁴³.

38. *EL*, 1748, X, 14; 1757, X, 13. Voir aussi *MP*, 774.

39. Voir P. Briant, *Darius...*, p. 539 et 549.

40. Rollin, *Histoire ancienne* (1730-1738), t. 4, *Histoire d'Alexandre*, Paris, chez Ledoux et Tenré, 1818, livre IV, p. 281.

41. « On juge aujourd'hui que Charles XII méritait d'être le premier soldat de Pierre le Grand. L'un n'a laissé que des ruines, l'autre est un fondateur en tout genre » (*Histoire de Charles XII et Histoire de Russie*, dans *Œuvres historiques*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1957, Avant-propos, p. 261). Voir également sa lettre à Frédéric du 4 septembre 1775, où, non sans courtoisie, Voltaire oppose ainsi le roi de Suède à son illustre correspondant : « Charles XII [...] aurait été un excellent capitaine dans un de vos régiments » (*Correspondance*, édition « La Pléiade », p. 454).

42. *EL*, 1748, X, 14; 1757, X, 13. C. Volpilhac-Auger estime que Montesquieu vise là Quinte-Curce (« Montesquieu et l'impérialisme grec... », p. 50).

43. *EL*, 1748, X, 14; 1757, X, 13. Ce passage doit être lu en relation avec *EL*, XVIII, 7, comme je l'expliquerai ailleurs (« Montesquieu, les Guèbres, l'empire perse et l'irrigation par *qanats* », à paraître).

Ainsi, « il ne manqua pas de subsistances »⁴⁴. L'opposition est très claire avec Charles XII, dont « le royaume ne pouvait supporter une longue guerre ». Alors qu'Alexandre trouve sur place tout ce dont il a besoin, Charles XII et son armée « errent dans les déserts de la Pologne ». Le roi-conquérant épuise la Suède, dont il ne peut tirer aucun secours : « La Suède ressemblait à un fleuve dont on coupait les eaux dans sa source, pendant qu'on les détournait dans son cours. »⁴⁵ Alexandre, au contraire, prend bien soin de conserver à la Macédoine sa puissance et ses ressources en hommes⁴⁶.

Disposant, grâce à sa prévoyance, de bases solides, Alexandre ne s'est donc pas embarqué uniquement pour accumuler conquête après conquête. Il a des ambitions plus vastes, plus hautes et plus durables, qui vont bien au-delà de ses talents de général. L'idée est introduite par la phrase : « Voilà comment il fit ses conquêtes, il faut voir comment il les conserva. »⁴⁷ Alexandre entendait non pas simplement détruire le pouvoir de Darius, mais aussi organiser les territoires conquis et construire un empire, moins par un contrôle militaire de l'espace que par une politique raisonnée d'entente et de collaboration avec les peuples vaincus⁴⁸. Les décisions qu'il prit en ce sens sont les suivantes : essentiellement « unir les deux Nations [Grecs et Perses] », prendre les mœurs des Perses, promouvoir des intermariages⁴⁹, fonder des colonies grecques, et ainsi « cimenter [...] toutes les parties de ce nouvel empire »⁵⁰.

Bien que séparé de celui-ci par l'épaisseur des livres et des chapitres, l'Alexandre du livre XXI se situe en complète harmonie avec celui du livre X⁵¹ :

Pour lors, il forma le dessein d'unir les Indes avec l'Occident par un commerce maritime, comme il les avait unis par des colonies qu'il avait établies dans les terres⁵².

44. *EL*, 1748, X, 13 ; 1757, X, 14.

45. *EL*, 1748, X, 14 ; 1757, X, 13.

46. « Pour ne point trop épuiser la Grèce et la Macédoine, il envoya à Alexandrie une colonie de Juifs » (*EL*, 1748, X, 13 ; en 1757, le mot « trop » disparaît).

47. *EL*, 1748, X, 13 ; 1757, X, 14 : « C'est ainsi qu'il fit ses conquêtes, voyons comment il les conserva. »

48. La fondation d'« un grand nombre de colonies grecques [...] dans la Perse » vise d'abord à « unir les deux peuples » (*EL*, 1748, X, 13 ; 1757, X, 14).

49. « Rien n'affermir plus une conquête que l'union qui se fait de deux peuples par les mariages. »

50. *EL*, 1748, X, 13 ; 1757, X, 14.

51. Sur la complémentarité des chapitres des livres X et XXI concernant Alexandre, voir G. Barrera, « Montesquieu et la mer », *Revue Montesquieu*, 2, 1998, p. 29, note 51 ; et S. Mason, « Montesquieu and the Dutch as a Maritime Nation », *Studies on Voltaire*, 292, 1991, p. 184 (« *The short history of commerce given in the Lois encapsulates his view of modern empire* »).

52. *EL*, 1748, XXI, 7 ; 1757, XXI, 8.

Cette complémentarité et cette unité sont parfaitement exprimées aussi dans un texte des *Pensées* (n° 1731) :

On a loué la valeur qu'Alexandre fit paraître dans sa conquête des Indes. Je voudrais plutôt qu'on louât sa conduite: comment il enchaîna les Indes avec la Perse, avec la Grèce [...], comment il songea à faire communiquer ses conquêtes avec ses conquêtes.

Alexandre-Mably, 1749

L'année suivante, les pages consacrées à Alexandre par Mably⁵³ s'inscrivent dans un livre (III) marqué par un double mouvement, en Grèce et en Macédoine. Perdue par son «goût pour les fêtes et les jeux», ayant abandonné «tout amour de la gloire et de la patrie [...], Athènes se fit une habitude de son abaissement» (p. 134-135). Quant à Sparte, elle s'adonna elle aussi à l'amour des richesses, si bien que «les mains des Spartiates que Lycurgue avait destinées à ne manier que l'épée, la lance et le bouclier, s'avilirent parmi les instruments des arts que le luxe introduisit dans la Laconie» (p. 138-139). Face à ces républiques incapables de se réformer, une nouvelle puissance surgit, la Macédoine: «Un grand prince se crée quand il le veut une nation nouvelle» (p. 149-150). Ce prince, ce «grand homme», c'est Philippe, que Mably présente comme le contre-modèle de son fils Alexandre (p. 197-199), au terme d'un exercice rhétorique dont la paternité remonte à Cicéron, et que l'on retrouve en miroir tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles: la gloire et les mérites de Philippe sont incomparablement plus grands que ceux d'Alexandre. Philippe, en effet, ne cède pas aux «mouvements de son ambition»; il sait méditer ses entreprises, car il a l'intelligence des situations, et ne laisse donc pas à la Fortune le soin de décider des succès (p. 158-159). Sa victoire sur les Grecs à Chéronée ne le fait pas changer: «Il consumma son ouvrage avec autant de sagesse qu'il l'avait entrepris» (p. 182). Il est assassiné et Alexandre lui succède, alors que des troupes macédoniennes étaient déjà passées en Asie, face à un empire perse dont Mably souligne la profonde décadence militaire, politique et morale (p. 184-192). Depuis longtemps incapables de s'étendre, les Perses, en outre, «négligèrent les établissements nécessaires à leur conservation» (p. 186).

Une comparaison synoptique, même partielle, des pages de Montesquieu et de Mably est particulièrement éloquente :

53. Mably, *Observations sur les Grecs*, Genève, Compagnie des Libraires, 1749 [disponible sur *Gallica*], p. 192-202.

Tableau A
EL, 1748, et *Observations*, 1749 : désaccords et contradictions

A	Montesquieu, <i>EL</i> , 1748, X, 13	Mably, <i>Observations</i> , 1749
1	<p>« Alexandre fit une grande conquête. Voyons comment il se conduisit. On a assez parlé de sa valeur; parlons de sa prudence. Les mesures qu'il prit furent justes. Il ne partit qu'après avoir achevé d'accabler les Grecs; il ne se servit de cet accablement que pour l'exécution de son entreprise [...] et s'il est vrai que la victoire lui donna tout, il fit aussi tout pour se procurer la victoire. »</p>	<p>« Son imprudence est d'autant plus condamnable qu'il n'ignorait pas que sa puissance était suspecte à la Grèce et que les Perses pouvaient aisément y trouver des alliés, et s'y ménager une diversion [...]. Si Darius eût eu assez de fermeté [...], Alexandre aurait été forcé de courir à la défense de son propre royaume » (p. 193).</p>
2	<p>« Voilà comme il fit ses conquêtes, il faut voir comment il les conserva. »</p>	<p>« Ne songe qu'à tout renverser sans rien vouloir établir [...]. Des conquêtes si rapides, si étendues et si disproportionnées aux forces des Macédoniens ne pouvaient se conserver » (p. 192 et 195).</p>
3	<p>« Il résista à ceux qui voulaient qu'il traitât les Grecs comme maîtres [C'était le conseil d'Aristote. Plutarque, <i>Œuvres morales</i> : de la fortune et la vertu d'Alexandre], et les Perses comme esclaves; il ne songea qu'à unir les deux Nations, et à faire perdre les distinctions du peuple conquérant et du peuple vaincu. Il abandonna après la conquête tous les préjugés qui lui avaient servi à la faire. Il prit les mœurs des Perses, pour ne point désoler les Perses, en leur faisant prendre les mœurs des Grecs. »</p>	<p>« Il abandonna enfin les mœurs des Grecs et prit celles des Perses. Quelques écrivains, pour sauver la gloire de ce héros, ont imaginé que ce changement fut l'ouvrage de sa politique, et qu'il ne songeait qu'à donner de la confiance aux barbares, et à les gagner afin d'affermir son empire. Mais quand ce seraient là en effet les vues d'Alexandre, ne devrait-on pas lui reprocher d'avoir mal raisonné? » (p. 199-200) « Malgré ce que dit Plutarque, qu'on ne pense pas que ce héros songeât à lier étroitement les différentes provinces de son empire, pour n'en former qu'un seul corps qui dût éternellement subsister » (p. 202).</p>
4	<p>« Qu'est-ce que ce conquérant qui est pleuré de tous les peuples qu'il a soumis? Qu'est-ce que cet usurpateur, sur la mort duquel la famille qu'il a renversée du trône verse des larmes? C'est le trait de cette vie, dont les historiens ne nous disent pas que quelque autre conquérant puisse se vanter. »</p> <p>« Il cimentait si bien toutes les parties de ce nouvel empire, qu'après sa mort, dans le trouble et la confusion des plus affreuses guerres civiles, après que les</p>	<p>« Les [Perses] accoutumés à ramper sous le despotisme, étaient faits pour être esclaves. C'était donc du côté de la Grèce plutôt que de la Perse, que la monarchie des Macédoniens pouvait être menacée de quelque révolution. En effet quand Alexandre mourut, les Grecs firent un effort pour rompre leurs chaînes: mais l'Asie ne songea point à se soulever [...]. Qui réussit à détrôner un prince despotique, ne craint point, en occupant sa place, de se voir enlever sa proie. Le vaincu n'avait commandé qu'à des hommes lâches et sans vertu, il avait seul possédé toute l'autorité;</p>

Grecs se furent, pour ainsi dire, anéantis eux-mêmes, aucune province de Perse ne se révolta.»	personne, après sa ruine, n'aura donc assez de crédit pour armer le peuple, se mettre à sa tête, et le porter à venger un maître dont le sort doit lui être indifférent» (p. 200-201).
--	--

Menant sa campagne dans les traces ouvertes par son père, Alexandre n'a pas hérité des qualités de réflexion et d'action de Philippe. En envoyant des troupes en Asie, celui-ci entendait réaliser un projet à la fois limité et précis : « Distraire les Grecs de la perte de leur liberté, pour leur ôter des forces capables de nourrir leur audace [...] ». ⁵⁴ Mais « ce projet de Philippe ne fut pas exécuté [...]. Une entreprise sage dans les mains de Philippe devient téméraire en passant dans celles d'Alexandre ». La « témérité » d'Alexandre est d'autant plus condamnable que, « si Darius eût eu assez de fermeté pour ne point se laisser confondre par la témérité d'Alexandre », les Perses auraient pu trouver des alliés en Grèce (tableau A 1), et, en ce cas, « Alexandre aurait été forcé de courir à la défense de son propre royaume » ⁵⁵. Incapable de « démêler les ressorts et le but de la politique de son père » (p. 195), c'est d'abord à la faiblesse de l'ennemi et non à ses propres qualités qu'Alexandre doit de l'avoir emporté :

L'audace d'Alexandre lui réussit, parce qu'elle excita dans Darius la crainte, passion qui resserre l'esprit, glace l'imagination et engourdit toutes les facultés de l'âme ⁵⁶.

Dépourvu de sagesse et de modération, Alexandre ne songe qu'à conquérir et qu'à étendre indéfiniment ses conquêtes. Au lieu d'accepter les offres de partage des territoires faites par Darius après la bataille d'Issos – ce qu'aurait fait Philippe –, il continue à céder à sa passion de conquête, et il fragilise ainsi son empire par l'extension qu'il lui donne dans l'espace (A 2) :

C'est en conquérant qui ne songe qu'à tout renverser sans rien vouloir établir qu'il se jette sur les États de Darius [...]. Quel nom faut-il donner à un conquérant qui regarde toujours en avant, ne jette jamais les yeux derrière lui, et qui marchant avec le fracas et l'impétuosité d'un torrent, s'écoule, disparaît de même, et ne laisse après lui que des ruines ? Qu'espérait Alexandre ? Que faisait-il en faveur de la Macédoine (p. 192 et 195) ?

54. *Ibid.*, p. 192 ; 1766, p. 212.

55. *Ibid.*, p. 193-194 ; 1766, p. 218 : « [Il] aurait été forcé de courir à la défense de son royaume, et se serait épuisé pour subjuguier la Grèce, que l'argent de Darius aurait tenue unie. »

56. *Ibid.*, p. 198 ; 1766, p. 223 ; voir 1749, p. 191 : « Mais, d'un esprit irrésolu et peu éclairé, il [Darius] n'avait d'ailleurs aucune des qualités propres à affermir sa puissance contre l'orage dont il était menacé » ; le portrait de Darius (p. 190-192 ; 1766, p. 215-216) se retrouve identique chez de nombreux auteurs jusqu'au XX^e siècle ; construit sur une des deux versions antiques, le modèle remonte à Bossuet (*Discours sur l'histoire universelle*, 1681, nouvelle édition, Paris, 1691 [disponible sur *Gallica*], p. 564-565) ; voir Briant, *Darius...*, p. 91-101 et p. 199-222.

Invoqué comme source d'autorité par Montesquieu pour fonder son analyse de la politique menée par Alexandre à l'égard des Perses, Plutarque est révoqué par Mably: «Malgré ce que dit Plutarque, qu'on ne pense pas que ce héros songeât à lier étroitement les différentes provinces de son empire, pour n'en former qu'un seul corps qui dût éternellement subsister» (A 3)⁵⁷. Son adoption des coutumes perses est donc plutôt analysée au filtre de l'obsession du luxe corrompateur:

Le changement d'Alexandre fut une vraie corruption. En entrant dans la tente de Darius ornée des richesses les plus précieuses, ce prince, qui n'avait encore l'âme ouverte qu'à la passion de conquérir, ne put cependant s'empêcher d'en être ébloui, au point de dire à ceux qui le suivaient, que c'était là ce qu'on devait appeler régner. Ce germe de corruption se développa dans la prospérité. Maître de tout, il voulut enfin jouir (p. 201).

En conséquence, Mably réitère son jugement sur la fragilité de la conquête – fragilité d'autant plus grande qu'Alexandre ne prépara pas sereinement sa succession:

Il prévoyait au contraire avec une sorte de joie, leurs divisions, et regardaient leurs guerres comme les jeux funèbres dont on devait honorer ses funérailles. [...] Il est bien vraisemblable que ce prince crut qu'il importait à sa gloire que son successeur fût moins puissant que lui, et qu'il se formât plusieurs monarchies formidables des débris de son seul empire (p. 202)⁵⁸.

Alexandre-Montesquieu, 1757

Placé désormais après et non avant le chapitre sur Charles XII, le chapitre sur Alexandre devenu chapitre 14 du livre X de *L'Esprit des lois* de 1757 reçoit de nombreuses additions. Montesquieu étoffe les éléments-clefs de la démonstration: Alexandre a mené sa conquête d'une manière organisée, en mettant en application un projet, dont la réalisation sur le terrain est scandée par trois victoires, qui chacune lui ouvre la possession d'une partie de l'empire perse (tableau B 3); d'autre part, il a pris toutes les mesures nécessaires en vue de la «conservation» des conquêtes. Les deux aspects – conquête militaire et organisation politique – sont les deux faces indissociables d'une même dynamique historique: Montesquieu n'entend réduire Alexandre ni au stratège ni au politique; les victoires sont insuffi-

57. Voir Plutarque, *De fortuna Alexandri*, I, 8 (= *Moralia*, 330 D): «Il voulait soumettre la terre entière à une même loi de raison (*logos*), à une forme unique de gouvernement (*politeia*), faire de l'humanité tout entière un peuple unique» (trad. F. Frazier et C. Froidefond, Paris, Les Belles Lettres, 1990).

58. Même idée dans *De l'étude de l'histoire*: «On dirait qu'inspirés par cette politique odieuse que Tacite reproche à Auguste, [les Princes] prévoient avec plaisir la décadence de leur état après leur mort, et croient que leur gloire sera plus grande, si leur successeur est incapable de soutenir leur ouvrage» (éd. citée, p. 239).

santes à elles seules pour construire un empire, et l'administration et l'organisation des peuples et des territoires supposent une conquête militaire préalable⁵⁹.

À l'aide d'exemples puisés dans Arrien, Montesquieu insiste donc sur : – le souci du roi d'assurer ses arrières en Grèce, en Macédoine et chez les peuples du nord des Balkans (B 1)⁶⁰; – sa décision, après le Granique et la prise de Milet (334), de s'emparer de pays côtiers en « séparant les Perses des côtes de la mer » (B 2)⁶¹; – son plan fort judicieux, après Issos (333), de descendre vers Tyr, la Phénicie, puis vers l'Égypte, « que Darius avait laissée dégarnie de troupes » (B 2)⁶²; – sa volonté, après Arbèles (331), de ne pas laisser Darius en repos, et donc de lui interdire de se refaire (B 2)⁶³.

Il est bon de relever que, sur ce point, la pensée de Montesquieu semble avoir évolué. Dans le *Spicilège*, l'auteur insiste plutôt sur l'absence de plan à long terme des Romains et d'Alexandre :

L'empire romain a été un miracle de l'univers, dans lequel il a fallu que tant de circonstances aient concouru, que pareille chose n'arrivera peut-être jamais. Ces conquérants de l'univers n'ont jamais eu un dessein formé de conquérir l'univers, ils n'ont supposé le dessein qu'après coup. Alexandre ne songeait pas non plus à conquérir l'Asie, son dessein n'était que de soulager les colonies grecques de l'Asie Mineure comme avait fait Agésilas, et autres capitaines grecs. Charlemagne n'y songeait pas non plus, ni Gengis Khan⁶⁴.

Là, le projet d'Alexandre semble être réduit à « soulager les colonies grecques ». Dans *L'Esprit des lois* (X, 13), en 1748, au contraire, la pensée stratégique d'Alexandre embrasse tous les pays du littoral méditerranéen et, en 1757 (X, 14), la mainmise sur « les colonies grecques » résulte simplement de sa victoire du Granique; la bataille suivante (Issos) lui ouvre les portes de la

59. L'idée selon laquelle les populations de l'empire ne se sont pas offertes d'enthousiasme à Alexandre n'est pas développée dans X, 13-14; elle est présentée en situation contextuelle, dans le cours de la polémique menée sur un ton ironique contre les théories de l'abbé Dubos sur la conquête de la Gaule: XXX, 24. Le passage mériterait un commentaire détaillé.

60. « Il ne lui paraissait pas possible, au moment où il entreprenait une expédition qui devait le conduire si loin de sa patrie, de les laisser derrière lui autrement que complètement matés » (Arrien, *Histoire d'Alexandre. L'Anabase d'Alexandre le Grand*, traduit du grec par P. Savinel, Paris, Minuit, 1984, I, 1, 4).

61. *Ibid.*, I, 20, 6-9 (anecdote de Parménion citée par Montesquieu, où est mise en scène l'opposition entre « témérité » et « réflexion »; voir Briant, *Darius...*, p. 312-314); et I, 20, 1 (licenciement de la flotte macédonienne: « Alexandre considérait [...] qu'en s'emparant des cités côtières il allait faire disparaître la flotte perse, qui ne trouverait plus où recruter ses équipages ni où aborder en Asie »).

62. *Ibid.*, III, 1, 1.

63. *Ibid.*, III, 15, 3-6; et III, 2, 6-10, qui justifie l'expression de Montesquieu: « Les marches d'Alexandre sont si rapides, que vous croyez voir l'empire de l'univers plutôt le prix de la course, comme dans les jeux de la Grèce, que le prix de la victoire. »

64. *Spicilège*, n° 422, dans *OC*, t. 13, p. 376.

Phénicie et de l'Égypte. En même temps, Alexandre a un esprit souple et flexible, il sait prendre ses décisions en fonction d'une situation changeante et évolutive; Montesquieu conteste donc les vues de ceux qui n'ont pas hésité à lui attribuer des plans improbables; il s'oppose en particulier à ceux qui postulaient que, dès la fondation d'Alexandrie, le roi avait prévu la mise en place d'une liaison commerciale entre l'Égypte et l'Inde⁶⁵.

La pensée de Montesquieu est ferme: Alexandre inscrit ses objectifs dans un « plan de conquête »; ils ne relèvent ni de l'improvisation ni de la « témérité ». En même temps, la conquête est constamment accompagnée de décisions politiques, car il entend « tout conquérir pour tout conserver » (B 3): « Après la bataille d'Issus, il laissa fuir Darius, et ne s'occupe qu'à affermir et régler ses conquêtes » (B 2); à cette fin, il respecte à la fois les mœurs et les lois civiles des peuples vaincus, et, contrairement à ce qu'avaient fait les Perses, il respecte également les monuments et les temples des Grecs, des Babyloniens et des Égyptiens (B 3).

Conquérant, Alexandre est donc en même temps un législateur et un organisateur, qui cherche à favoriser les pays et les peuples qui sont sous sa domination: « Quelque pays qu'il parcourût, ses premières idées, ses premiers desseins furent toujours de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance »; à cette fin, il utilise sans limite les ressources publiques, tandis qu'il reste très sobre dans ses dépenses privées (« Sa main se fermait pour les dépenses privées; elle s'ouvrait pour les dépenses publiques »).

Ces considérations sur les « bienfaits » d'Alexandre doivent être comprises en articulation étroite avec les chapitres 3 et 4 du livre X, consacrés respectivement au « droit de conquête », et à « quelques avantages du peuple conquis ». Parmi les quatre types d'États conquérants qu'il distingue, deux se situent en opposition absolue:

[Le premier] continue à gouverner [le peuple vaincu] selon ses lois, et ne prend pour lui que l'exercice du pouvoir politique et civil [...]. [L'autre] enfin extermine tous les citoyens. La première manière est conforme au droit des gens que nous suivons aujourd'hui; la quatrième est plus conforme au droit des gens des Romains (X, 3).

Bien que Montesquieu insiste sur le fait que le premier cas est propre « à nos temps », il apparaît que le droit des gens suivi par Alexandre est très proche de celui que loue Montesquieu (X, 3). De même, l'Alexandre de X, 14 est respectueux des devoirs que Montesquieu assigne au conquérant vis-à-vis des populations vaincues (X, 4). Au demeurant, après 1748, dans le

65. Voir *EL*, 1748, XXI, 7; ce simple paragraphe est considérablement développé en 1757 (XXI, 8).

chapitre 5, qui reste intitulé «Loi de Gélon», Montesquieu a ajouté un exemple emprunté à Strabon, qui vient confirmer que, parmi ses devoirs, le conquérant a celui de modifier des coutumes contraires aux intérêts du «genre humain»; Alexandre, en Bactriane, interdit un usage funéraire considéré comme une manifestation de «superstition»⁶⁶. Conquérant, législateur, Alexandre est donc aussi un «civilisateur»; c'est sur ce même présupposé que Montesquieu mentionne que, sur les bords du golfe Persique, «Alexandre défendit aux Ichtyophages de vivre de poisson; il voulait que les bords de cette mer fussent habités par des nations civilisées»⁶⁷.

Après 1748, Montesquieu a également introduit un paragraphe qui est censé répondre aux objections d'ordre moral et politique les plus fréquemment présentées contre Alexandre, à savoir la destruction de Persépolis et le meurtre de son ami Clitus⁶⁸. Montesquieu ne nie pas la réalité de ces «deux mauvaises actions», mais, se fondant sur Arrien sans s'y référer explicitement, il rappelle que le roi, dans chacune des occasions, a su exprimer son remords⁶⁹, de telle sorte que «ces actions criminelles [...] furent considérées plutôt comme des malheurs, que comme des choses qui lui fussent propres; [...] de sorte qu'il fallut le plaindre, et qu'il n'était plus possible de le haïr». Et puis, souligne Montesquieu, «il fut pleuré de tous les peuples qu'il [avait] soumis. Qu'est-ce que cet usurpateur sur la mort duquel la famille qu'il a renversée du trône verse des larmes?»

66. «Les Bactriens faisaient manger leurs pères vieux à de grands chiens: Alexandre le leur défendit; et ce fut un triomphe qu'il remporta sur la superstition.»

67. *EL*, 1748, XXI, 7; 1757, XXI, 8; l'expression est la même d'une édition à l'autre, mais, entre-temps, Montesquieu a lu Arrien, l'*Inde (Rerum Indicarum)*, alors que Plinie était cité systématiquement en 1748, XXI, 7; cette lecture l'a amené à nuancer son propos, en précisant, en note (1757, p. 484, note *k*) que cet ordre d'Alexandre ne pouvait concerner que quelques peuples parmi les Ichtyophages, ceux qui, vivant près de la Perse, étaient «moins ichtyophages», c'est-à-dire moins barbares, ou plus proches de la civilisation; sur ces variations culturelles dans l'espace, définies en fonction des zones climatiques et au regard des normes grecques (blé, olivier), voir Arrien, *Inde*, XXIX, 14; XXXII, 4; XXXIII, 2; XXXVIII, 6.

68. Voltaire revient fréquemment sur ce dernier point, y compris pour répondre à des objections que lui font ses correspondants; voir lettres à Frédéric du 15 janvier 1738 et du 25 août 1752, ainsi qu'une lettre à Shuvalov du 17 mai 1759.

69. «J'ai pitié de la détresse d'Alexandre qui, en cette circonstance, s'est montré incapable de maîtriser deux vices, auxquels il n'est pas raisonnable qu'un homme sage succombe, pas plus à l'un qu'à l'autre, à savoir la colère et l'ivrognerie. En revanche, pour ce qui a suivi, je loue Alexandre d'avoir sur-le-champ reconnu qu'il avait accompli un acte monstrueux [...]. Je loue grandement chez Alexandre de ne pas s'être enorgueilli de son crime [...] mais d'avoir reconnu qu'il s'était trompé, comme un homme qu'il était» (Arrien, *Anabase*, IV, 9, 1-6, trad. P. Savinel); voir VI, 30, 1: «Alors il se dirigea vers le palais royal perse [de Persépolis], auquel il avait mis antérieurement le feu, ce dont, lorsque je l'ai mentionné [III, 18, 12], je ne l'avais pas félicité; mais en revenant sur les lieux, Alexandre non plus n'était pas fier de ce qu'il avait fait»; sur le souci d'Alexandre d'exprimer son repentir pour les fautes commises, voir aussi son éloge funèbre par le même Arrien (VII, 29, 1-2).

D'où la solidité de l'œuvre ainsi réalisée, surtout lorsqu'on la compare aux pratiques des Romains, qui, eux, « conquièrent tout pour tout détruire » (B 3). Si, ponctuellement, la comparaison avec César n'a pas valeur dépréciative pour le Romain (B 1), il n'en est pas de même du parallèle qui clôt le chapitre : « Je vais le comparer avec César. Quand César voulut imiter les rois d'Asie, il désespéra les Romains, pour une chose de pure ostentation. Quand Alexandre voulut imiter les rois d'Asie, il fit une chose qui entrainait dans le plan de sa conquête. »

EL, 1757, et Observations, 1766

Moins de neuf ans plus tard, Mably faisait paraître sa deuxième édition, sous un titre renouvelé, qui explicite mieux encore son obsession de la décadence. Dans l'épître dédicatoire à l'abbé de R***, alors réécrite, Mably affirme avoir mis à profit les années pour mûrir sa réflexion : « Il m'arrive souvent aujourd'hui de louer ce que j'ai blâmé, et de blâmer les mêmes choses que j'ai louées. »⁷⁰ C'est là, en réalité, justifier commodément la réédition d'un ouvrage, marqué surtout par une pensée d'une grande continuité.

En dehors d'un désir de rendre la construction plus fluide⁷¹, on peut néanmoins reconnaître quelques évolutions notables dans le cours du livre III. Le portrait de Philippe est plus balancé, voire très différent, dans l'édition de 1766. Mably regrette en particulier que le roi macédonien n'ait pas consacré son énergie à promouvoir l'unité entre la Macédoine et la Grèce, et ne se soit pas contenté de régner en Europe, et de repousser d'éventuels assauts des « étrangers » (p. 211). On mesure le degré de frustration de l'auteur au modèle (inaccessible) qu'il invoque à ce point : « Ce Prince aurait été égal à Lycurgue ! » On en est loin :

En effet, qu'a fait Philippe pour le bonheur de la Macédoine et de sa maison ? Ne songeant qu'à sa fortune particulière, ne travaillant qu'à satisfaire son ambition, il ne s'est servi des plus grands talents et des ressources les plus rares du génie que pour élever un édifice qui devait s'écrouler bientôt après lui. Les hommes entendent mal les intérêts de l'humanité, lorsque, admirant imprudemment les difficultés surmontées, ils louent sans restriction des talents dont l'emploi a été pernicieux. (p. 208)

70. *Observations sur l'histoire de la Grèce...*, p. II. Voir les remarques de Stiffoni, *Utopia e ragione...*, p. 76, note 7.

71. Introduit dans le texte sous forme de *flash-back* à la transition entre Philippe et Alexandre, le développement sur la décadence perse ininterrompue depuis Xerxès (*Observations* de 1749, p. 184-192) a disparu en 1766 ; évoquant les différents rois perses, Mably renvoie ses lecteurs à ses développements antérieurs (p. 214) ; il conserve uniquement les paragraphes consacrés aux portraits opposés des deux derniers souverains, Ochus et Darius (p. 214-216), sous forme de ce que l'on pourrait appeler (généreusement) un « état de l'empire » à l'arrivée d'Alexandre.

Il faut blâmer Philippe, « puisque la fortune à laquelle il aspirait n'était propre qu'à corrompre ses successeurs, et rendre les devoirs de la Royauté plus pénibles » (p. 209). Philippe n'aurait donc pas dû lancer ses troupes contre les Perses, car il aurait dû se rendre compte qu'une telle décision allait mener à la catastrophe avec le fils qu'il avait. Si, au contraire, Philippe avait « eu l'habileté de corriger son Royaume de ses vices », et de se muer en législateur, il n'aurait pas rendu son successeur « assez puissant pour conquérir l'Asie » : sur le plus long terme, il eût évité que l'État macédonien ne « devînt la proie des Romains » (p. 210-211). Néanmoins, le parallèle joue toujours en sa faveur, car, « génie vaste dont toutes les entreprises sont liées et se prêtent mutuellement une force mutuelle », il jouit de toutes les qualités qui manquent au fils, « dont le courage téméraire et impatient [...] tranche partout le nœud gordien que Philippe eût dénoué » (p. 222-223).

Le plus notable, dans ces pages sur Philippe et Alexandre, c'est qu'à plusieurs reprises Mably s'oppose explicitement aux vues développées par Montesquieu dans *L'Esprit des lois* de 1757. Voici, rassemblés dans un tableau, les contre-arguments avancés par Mably.

Tableau B
EL, 1757, et *Observations*, 1766 : ajouts et répliques

B	Montesquieu, <i>EL</i> , 1757, X, 14	Mably, <i>Observations</i> , 1766
I	<p>« Dans le commencement de son entreprise, c'est-à-dire dans un temps où un échec pouvait le renverser, il mit peu de choses au hasard; quand la fortune le mit au-dessus des événements, la témérité fut quelquefois un de ses moyens. Lorsque, avant son départ, il marche contre les Triballiens et les Illyriens, vous voyez une guerre [note a: voy. Arrien, <i>de exp. Alex.</i> lib. I] comme celle que César fit depuis dans les Gaules. Lorsqu'il est de retour dans la Grèce [note b: <i>Ibid.</i>] c'est comme malgré lui qu'il prend et détruit Thèbes: campé auprès de leur ville, il attend que les Thébains veuillent faire la paix; ils précipitent eux-mêmes leur ruine. Lorsqu'il s'agit de combattre [note c: <i>Ibid.</i>] les forces maritimes des Perses, c'est plutôt Parménion qui a de l'audace; c'est plutôt Alexandre qui a de la sagesse. »</p>	<p>« Cependant un de nos plus illustres écrivains le loue d'<i>avoir mis peu de choses au hasard dans le commencement de son entreprise et de n'avoir employé que tard la témérité comme un moyen de réussir</i>. Quand sera-t-on donc téméraire, s'il est prudent de vouloir conquérir l'Asie avec trente cinq mille hommes, et d'envahir des provinces étrangères, sans avoir mis les siennes en sûreté? Les Grecs qui opposèrent à Xerxès des forces autrefois plus considérables, les prodiguaient donc inutilement; étaient-ils moins graves, moins disciplinés que les soldats d'Alexandre? Avaient-ils besoin de lever des armées plus nombreuses? » (p. 217-218)</p>

<p>2</p>	<p>« Son industrie fut de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine dans laquelle ils étaient supérieurs. Tyr était, par principe, attachée aux Perses; qui ne pouvaient se passer de son commerce; et de sa marine; Alexandre la détruisit. Il prit l'Égypte que Darius avait laissée dégarnie de troupes pendant qu'il assemblait des armées innombrables dans un autre univers. Le passage du Granique fit qu'Alexandre se rendit maître des colonies grecques; la bataille d'Issus lui donna Tyr et l'Égypte; la bataille d'Arbelles lui donna toute la terre. Après la bataille d'Issus, il laissa fuir Darius, et ne s'occupe qu'à affermir et régler ses conquêtes; après la bataille d'Arbelles, il le suit de si près [note d: <i>Ibid.</i> lib. III] qu'il ne lui laisse aucune retraite dans son empire. Darius n'entre dans ses villes et ses provinces que pour en sortir; les marches d'Alexandre sont si rapides que vous croyez voir le prix de l'univers plutôt le prix de la course que le prix de la victoire. »</p>	<p>« Qu'Alexandre ait été un grand capitaine, personne n'en doute; mais il pourrait avoir été un guerrier très sage dans le détail de chacune de ses opérations, et un politique très imprudent dans le plan général de ses entreprises. On loue, par exemple, ce Prince d'avoir profité de la bataille d'Issus pour s'emparer de l'Égypte que Darius avait laissée dégarnie de troupes, pendant qu'il assemblait des armées innombrables dans un autre Univers. Mais il me semble que c'est louer une faute. Pourquoi se jeter sur un pays ouvert, et qui sans effort, devait appartenir aux Macédoniens, si Darius était vaincu? Pourquoi laisser à son ennemi le temps de respirer, de réparer et de rassembler ses forces? Alexandre devait poursuivre Darius après la bataille d'Issus, avec la même chaleur et la même célérité qu'il le poursuivit après la bataille d'Arbelles. Pendant qu'il fait le siège inutile de Tyr, qu'il perd un temps précieux en Égypte et dans le temple de Jupiter Hammon, Darius lève huit cents mille hommes de pied et deux cents mille hommes de cavalerie, les arme, les exerce, et reparaissant dans les plaines d'Arbelles beaucoup plus fort que dans celles d'Issus, force son ennemi à exposer sa fortune et sa réputation aux hasards d'une seconde bataille, tandis qu'il avait pu rendre la première décisive » (p. 219-220).</p>
<p>3</p>	<p>« Il ne laissa pas seulement aux peuples vaincus leurs mœurs, il leur laissa encore leurs lois civiles, souvent même les rois et les gouverneurs qu'il avait trouvés. Il mettait les Macédoniens [note l: Voyez Arrien, <i>de exp. Alex.</i> lib. III et autres] à la tête des troupes, et les gens du pays à la tête du gouvernement, – aimant mieux courir le risque de quelque infidélité particulière (ce qui lui arriva quelquefois) que d'une révolte générale. Il respecta les traditions anciennes, et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples. Les rois de Perse avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Égyptiens; il les rétablit [note m: <i>Ibid.</i>]; peu de nations se soumièrent à lui sur des autels desquelles il ne fit des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monar-</p>	<p>1749 « Plus Alexandre avait les qualités d'un conquérant, moins il devait avoir celles d'un législateur » (p. 202).</p> <p>1766 « Quel respect Alexandre a-t-il marqué pour la justice et pour ses lois? Quels soins a-t-il pris pour former un gouvernement? À quelle marque reconnaît-on en lui le génie d'un Législateur? <i>Alexandre</i>, répond un écrivain célèbre, <i>laissa aux vainqueurs leurs lois civiles et quelquefois leur gouvernement; il respecta les traditions anciennes et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples.</i> Et de là est-il permis de conclure qu'Alexandre ait été un législateur? Suffit-il de ne pas détruire toutes les lois et les gouvernements des peuples qu'on asservit, pour acquérir la réputation d'un Législateur?</p>

	<p>que particulier de chaque nation, et le premier citoyen de chaque ville. Les Romains conquièrent tout pour tout détruire; il voulut tout conquérir pour tout conserver [...].»</p>	<p>Alexandre aurait été insensé s'il n'eût pas senti l'impossibilité de donner en un jour de nouvelles lois à la moitié du monde. Faut-il lui prodiguer des éloges, parce qu'il n'a pas eu la brutalité absurde de quelque conquérant, qui ont cru que ce n'était pas régner que de ne pas faire taire toutes les lois en présence. Cette sagesse qu'on veut admirer chez Alexandre, est commune; et les Barbares, qui ont envahi l'Empire romain, l'ont eue. Alexandre, toujours pressé de faire de nouvelles conquêtes n'avait pas eu le temps de faire des lois. Pourquoi aurait-il détruit les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples? C'eût été se rendre odieux sans fruit; c'eût été avilir la condition des vaincus, et ternir la gloire de ses triomphes» (p. 229-230).</p>
<p>4</p>	<p>1748 et 1757 «Alexandre, qui cherchait à unir les deux peuples, songea à faire dans la Perse un grand nombre de colonies grecques. Il bâtit une infinité de villes, et il cimentait si bien toutes les parties de ce nouvel empire qu'après sa mort, dans le trouble et la confusion des plus affreuses guerres civiles, après que les Grecs se furent, pour ainsi dire, anéantis eux-mêmes, aucune province de Perse ne se révolta.»</p>	<p>«Alexandre, il est vrai, a bâti des villes et établi des colonies grecques dans ses conquêtes; mais pourquoi fait-on honneur à sa politique des ouvrages de sa vanité? Ses conquêtes étaient-elles faites sur des peuples inquiets, indociles et belliqueux qu'il fallut contenir dans le devoir par des garnisons et des forteresses? Ces Grecs et ces Macédoniens transplantés dans la Perse et dans l'Égypte n'étaient-ils pas plus propres à y donner des exemples de révolte que de soumission? Alexandre en effet ne songeait qu'à élever des monuments à sa gloire. Ces villes qu'il bâtissait, ces colonies qu'il formait, il ne les regardait que comme les trophées que les Grecs avaient coutume d'élever dans les lieux où ils avaient gagné une bataille» (p. 230-231).</p>

Ces passages sont extraits d'un long développement (p. 219-232), où Mably a considérablement enrichi son texte de 1749 (p. 196-202). Les trois premiers (B 1-3), on le voit, répondent très clairement à des passages de Montesquieu, qui sont cités en italique dans le texte de Mably. Le quatrième, relatif aux colonies (B 4), est un développement nouveau, par lequel Mably entend répondre, sans aucun doute, à un argument déjà utilisé de son temps («il est vrai»). Mais il ne se présente pas comme une contestation explicite des positions défendues dans *L'Esprit des lois*: au demeurant, il ne porte aucune citation en italique. Mably y dénonce l'arrivée d'une population grecque et macédonienne, alors que Montesquieu,

tout en parlant de « colonies grecques », insiste plutôt sur l'appel fait par Alexandre aux populations locales, et, parallèlement, sur la volonté royale de ne pas épuiser la Grèce et la Macédoine⁷². Par ailleurs, Mably estime que ces colonies auraient été conçues pour surveiller des populations, mais, dans le même temps, il ne pense pas que celles-ci aient pu présenter le moindre danger. Dans l'esprit de Montesquieu, en revanche, les fondations devaient constituer moins des centres militaires que des lieux de rencontre. Ces fondations ne relèvent pas du chapitre « conquête », mais du chapitre « conservation des conquêtes » : Alexandre, d'abord, « cherchait à unir les deux peuples [Grecs et Perses] ».

Si donc l'on peut estimer que Mably répondait aussi à Montesquieu, il ne fait aucun doute que son argument ne le visait pas exclusivement. L'abbé a certainement lu beaucoup d'autres livres et pages sur Alexandre, qu'il ne cite pas nécessairement. Pour prendre simplement un auteur qu'il n'estime guère, l'on sait que Voltaire avait fréquemment évalué positivement Alexandre au regard des fondations de villes⁷³. Il est enfin possible, et même probable, que Plutarque, dont Mably venait de mettre en doute l'autorité (invoquée par Montesquieu) à propos de la politique « perse » d'Alexandre (p. 228 ; texte de 1749, p. 202), était lui aussi visé⁷⁴.

En renvoyant à ce qu'il est convenu d'appeler les « derniers plans d'Alexandre » (dénommés *Mémoires*), à travers une référence à Diodore de Sicile (p. 228-229)⁷⁵, Mably entend illustrer une nouvelle fois sa conviction profonde, à savoir que rien n'indique « les vues d'une monarchie durable », mais au contraire que tout révèle « les projets d'un homme vain qui veut étonner les hommes, et d'un ambitieux qui ne peut se lasser de faire des conquêtes » (p. 229). Bref, aucune des conduites d'Alexandre ne doit être

72. *EL*, 1748, X, 13 ; 1757, X, 14. Cela est vrai dans *L'Esprit des Loix* ; c'est une image bien différente qui est développée par Montesquieu dans un manuscrit sur les colonies : « Ce fut la première cause du grand affoiblissement de la Grèce, surtout du royaume de Macédoine, qui, quoiqu'il eut en quelque façon réduit la Grèce en servitude, tomba tout à coup et ne put résister aux Gaulois » ; l'auteur en est conscient puisqu'il écrit : « Une partie de cecy semble contradictoire à l'approbation que j'ay donnée au chap. sur Alexandre » ; il s'en défend néanmoins en ajoutant : « Cela n'est point parce que Alexandre le [ne] le pouvait faire autrement aiant conquis un pays immense tout-à-coup » ; voir C. Volpilhac-Auger, *L'Atelier de Montesquieu...*, p. 63-64 (transcription annotée et commentée).

73. Entre autres exemples, *Conseils à un journaliste* (1765) : « Représentez-le donnant des lois au milieu de la guerre, formant des colonies, établissant le commerce, fondant Alexandrie et Scanderon, qui sont aujourd'hui le centre du négoce de l'Orient. »

74. Plutarque, *De fortuna Alexandri*, I, 4-5 (= 327 B, E) : « Fonder des cités grecques au milieu des barbares [...]. Il fonda plus de soixante-dix cités grecques chez les peuples barbares [...]. »

75. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XVIII, 4, 1-6 ; l'ouvrage était aisément accessible grâce à la traduction de l'abbé Terrasson, *Histoire universelle de Diodore de Sicile*, t. V, Paris, chez de Bure, 1744, p. 310-313.

interprétée à l'aune de la raison politique, toutes doivent l'être au regard des passions auxquelles le conquérant donne libre cours: qu'il s'agisse de la destruction de Persépolis⁷⁶, du luxe voluptueux de sa table et de son lit⁷⁷, ou de sa volonté d'être considéré à l'égal de Bacchus et d'Hercule (p. 227-228). De même des colonies – simples « ouvrages de sa vanité [...], monuments [et] trophées [...] élevés à sa gloire » (p. 231).

C'est sur les mêmes présupposés que Mably conduit son argumentation contre Montesquieu à propos des qualités de législateur d'Alexandre (B 3). Une remarque doit être présentée en préalable. On sait à quel point, tout au long du XVIII^e siècle, le débat a été constant sur la qualité de législateur attachée au « grand homme ». Or Montesquieu n'avait pas évoqué cet aspect des choses en 1748 dans ses chapitres sur Alexandre au livre X. En revanche, Mably l'avait fait dans les *Observations* de 1749, sous une forme aussi succincte qu'assurée: « Plus Alexandre avait les qualités d'un conquérant, moins il devait avoir celles d'un législateur » (p. 202). Ici, comme lorsque, dans un autre ouvrage, il parle de Pierre le Grand, Mably considère à l'évidence que les passions propres au conquérant sont incompatibles avec les qualités propres d'un législateur, de la même façon que la guerre et la paix s'opposent en tout (*De l'étude de l'histoire*, p. 261-276); au vrai, le rapprochement opéré plus loin entre Pierre et Alexandre exclut également le second de la catégorie des législateurs (p. 288-289).

En 1766, Mably développe largement ce paragraphe, pour répondre aux arguments présentés entre-temps par Montesquieu (1757). Il conteste qu'un roi puisse être considéré comme un législateur, simplement parce qu'il a laissé leurs lois aux peuples vaincus, comme l'a fait Alexandre chez les Grecs, chez les Babyloniens ou encore chez les Égyptiens; par là même il répond surtout à la conclusion de Montesquieu sur la volonté d'Alexandre de « tout conquérir pour tout conserver ». Mably a néanmoins bien du mal à trouver des arguments neufs; il reste sur la défensive, puisqu'il en vient à admettre que, ce faisant, Alexandre a manifesté une certaine « sagesse », et qu'il n'a pas fait preuve de « la brutalité absurde de quelque conquérant »; mais, ajoute aussitôt l'abbé, cette sagesse est « commune », et il ne voit pas de raison de s'extasier simplement parce qu'Alexandre a maintenu les lois existantes. Ainsi Mably esquive-t-il l'information puisée

76. « Ce n'est point par politique qu'il brûla Persépolis » (p. 227).

77. En dénonçant le rassemblement, au palais, de « trois ou quatre cents des plus belles femmes de son empire qui toutes venaient sur lui essayer leurs charmes », on peut se demander si Mably ne voulait pas contester l'interprétation très politique que P. Bayle, non sans humour, avait donnée d'une coutume empruntée aux Grands Rois (*Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1697 [disponible sur *Gallica*], t. X, p. 13, « Macédoine (Alexandre de) »).

par Montesquieu chez les auteurs anciens, tout particulièrement chez Arrien⁷⁸ : loin de tout maintenir en place, Alexandre a « rétabli » les lois civiles et les cultes que les Perses avaient supprimés et détruits⁷⁹. En outre, une telle politique avait pour corollaire l'utilisation des élites locales dans le gouvernement des provinces, point sur lequel Mably ne dit rien. Soucieux avant tout de ne rien concéder à la mémoire d'Alexandre dans le domaine du bien public, il considère que, par là, Alexandre a eu pour seul but de « ne pas détruire la gloire ou la vanité des peuples », et de « ne pas ternir la gloire de ses triomphes ».

Revenons maintenant sur le passage où Mably évoque à nouveau la question de la « témérité » d'Alexandre (B 1). Contre les développements que Montesquieu légitime à l'aide de renvois à Arrien, Mably maintient que, en partant en 334, Alexandre n'a fait preuve d'aucune sagesse ni d'aucune prévoyance. On saisit mal les fondements de l'opposition qu'il postule entre la sagesse des anciens Grecs face à Xerxès, et la témérité d'Alexandre face à Darius III, pas plus que l'on ne comprend pourquoi Alexandre aurait dû rassembler beaucoup plus d'hommes que n'en avaient mobilisé Sparte et Athènes face à Xerxès, un siècle et demi plus tôt. En insistant également sur l'idée que les Perses de Darius III étaient infiniment plus faibles que ne l'étaient les Perses de Xerxès⁸⁰, on a l'impression que Mably se met en contradiction avec lui-même.

Reste à examiner la réplique où Mably traite de la conduite qu'Alexandre a eue après la bataille d'Issos, et de celle qu'il aurait dû avoir (B 2). Il reproche à Montesquieu d'avoir loué la décision d'Alexandre de mener l'offensive vers la Phénicie et vers l'Égypte, au lieu de poursuivre son ennemi vers l'Est et l'empêcher de reconstituer une armée. Bon général,

78. En renvoyant à deux reprises au livre III de l'*Anabase* d'Arrien (notes *l* et *m*), Montesquieu songe probablement d'abord à III, 16, 3-5 : « À son entrée dans Babylone, Alexandre invita les Babyloniens à reconstruire les temples que Xerxès avait fait abattre [...]. Il nomma Mazaios [haut dignitaire perse proche de Darius] satrape de Babylone [...]. Il rencontra aussi les Chaldéens, fit tout ce qu'ils lui recommandèrent au sujet des temples de Babylone, et en particulier offrit un sacrifice à Bel [Marduk] selon leurs instructions. »

79. Si Mably avait eu le souci de discuter pas à pas *L'Esprit des lois*, il aurait pu noter que, parmi les ajouts de Montesquieu, figurait la décision prise par Alexandre en Bactriane d'interdire une coutume réputée relever de la « superstition » (X, 5, avec renvoi à Strabon).

80. « Je sais ce que plusieurs historiens ont imaginé pour donner l'explication de l'issue extraordinaire qu'eut la guerre médique. Ils représentent les soldats de l'Asie moins comme des hommes que comme des femmes abîmées dans le luxe et la mollesse. Mais si la Perse n'était plus ce qu'elle avait été sous le règne de Cyrus, elle n'était pas cependant tombée dans cet état de léthargie et de mort où Alexandre la trouva depuis » (*Observations*, 1766, p. 51, voir en parallèle l'édition de 1749, p. 50, avec renvoi au dernier chapitre de la *Cyropédie* de Xénophon) ; sur l'état déplorable et irréversible de la Perse à l'arrivée d'Alexandre, voir *Observations*, 1749, p. 184-192, et 1766, p. 214-216.

Alexandre, en quelque sorte, était un mauvais stratège. D'utilisation malaisée, puisque la stratégie d'Alexandre s'était révélée victorieuse, l'argument de Mably est articulé avec un autre reproche adressé à Alexandre, celui d'avoir repoussé les ouvertures de Darius, qui lui proposait un accord. C'est là et à ce moment que Mably situe l'erreur majeure d'Alexandre, à nouveau dans l'ordre de la témérité : car, en permettant à son adversaire de remonter une armée plus imposante encore que celle d'Issos, il le laisse « exposer sa fortune et sa réputation aux hasards d'une seconde bataille, tandis qu'il avait [aurait ?] pu rendre la première décisive » (p. 220)⁸¹. Pour faire bonne mesure, Mably, à nouveau, compare le fils et le père. Celui-ci, explique-t-il, aurait pris une tout autre décision : « Faisant la paix avec Darius, Philippe aurait du moins tenté de former une monarchie, dont la trop grande étendue n'eût pas été un obstacle insurmontable à sa prospérité et à sa conservation » (p. 222).

Souvent situé dans la tradition d'un Bossuet, par son inspiration et par sa méthode, Mably a, sur Alexandre, un avis beaucoup plus tranché⁸². Bossuet refusait d'attribuer l'échec ultérieur aux seules fautes d'Alexandre, « quoiqu'il en ait fait de grandes » ; en effet, écrivait-il, « il faut dire à sa gloire, que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire, quoique nouvellement conquis, ç'a été sans doute Alexandre, puisqu'il n'avait pas moins d'esprit que de courage »⁸³. Pour Bossuet, Alexandre n'était donc pas simplement un grand capitaine, il était également capable de réflexion politique. C'est d'ailleurs en se plaçant explicitement dans le sillage de Bossuet que, dans un texte au reste médiocre présenté devant l'Académie en 1723, D. Secousse avait voulu « prouver que l'expédition contre les Perses [du moins jusqu'à la mort de Darius] était juste, prudente, néces-

81. La même opinion est défendue par Napoléon (qui connaissait ses classiques, y compris Rollin, Montesquieu, Mably, et Arrien, qu'il se faisait lire fréquemment) ; dans son exil, l'Empereur (qui n'avait pas une grande admiration pour Alexandre le stratège, et qui restait obsédé par la route de l'Inde) se demandait, paraît-il, « pourquoi, après Issus, Alexandre n'a pas poursuivi Darius au lieu de perdre son temps devant Tyr » (d'après Gourgaud, *Sainte-Hélène. Journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois*, I-II, 3^e éd., Paris, Flammarion, s. d., II, p. 191). Il est plus surprenant de constater que, dans les années très récentes, des spécialistes d'Alexandre ont renoué avec cette thèse, mais sans avoir la moindre idée sur ses origines historiographiques.

82. Il en est de même de Sainte-Croix, qui, contre « la plupart des savants modernes... », loue la méthode et l'inspiration de Bossuet (*Examen...*, 1804, Préface, p. v-vi), et qui d'ailleurs cite *in extenso* le portrait de Darius dressé par Bossuet (p. XXXI-XXXII) ; voir aussi Index, p. 877.

83. Bossuet, *Discours...*, p. 568-569. Soulignons au passage que, soucieux de se parer de l'autorité de Bossuet, Rollin en présente à ses lecteurs une longue citation (*Histoire d'Alexandre*, éd. citée, livre XV, p. 286-291), mais que, soucieux également de ne pas introduire de contradiction dans son propre discours, il prend bien soin d'écarter le passage où Bossuet reconnaît que, grâce à son « esprit », Alexandre aurait su certainement gouverner son empire.

saire, fondée sur les maximes les plus certaines de la politique, et que le succès était presque infaillible»⁸⁴.

Alexandre sans le commerce de l'Inde

Ce qui peut-être est le plus frappant dans la comparaison entre Montesquieu et Mably, c'est qu'elle trouve à la fois sa limite et son expression les plus éclatantes dans une lacune béante chez le second. L'auteur des *Observations* ne traite en effet nulle part de l'expédition d'Alexandre en Inde, et il ne dit rien des développements, pourtant essentiels, de Montesquieu, sur les nouveaux axes de circulation et d'échange entre l'Indus et la Mésopotamie, entre l'Orient et la Méditerranée (*EL*, XXI, 8). Là encore l'abbé est bien seul, puisque même Rollin, à la suite de Huet, avait salué « la grande révolution dans les affaires du commerce » ouverte par la prise de Tyr et la fondation d'Alexandrie⁸⁵. C'est Sainte-Croix qui, sur ce point aussi, mènera le combat contre les thèses présentées dans *L'Esprit des lois*, y compris en discutant les passages d'Arrien convoqués à cet effet par Montesquieu, ce que ne fait jamais Mably⁸⁶.

On peut supposer que les conceptions générales de Mably sur les richesses, sources de décadence, et le luxe, source de corruption, sont là en cause⁸⁷ – telles qu'il les exprime plus tard dans son ouvrage *De l'étude de l'histoire* (1778). Mably y proclame que le commerce et la richesse « hâtent la décadence des empires » (p. 18), et il souligne les conséquences néfastes du rapprochement entre les peuples créé dans le sillage des navigateurs et des découvreurs, y compris dans le cadre des relations commerciales dont ces voyages ont suscité la genèse et l'affermissement :

Il n'est que trop vrai que tous les peuples tendent à se corrompre et à se ruiner mutuellement. Le commerce qui les unit ne sert qu'à rendre plus facile la communication de leurs vices ; une rivalité odieuse les divise, et souvent ils se déchirent par des guerres cruelles (p. 51-52).

84. D. Secousse, « Dissertation sur l'expédition d'Alexandre contre les Perses » (mémoire présenté le 6 avril 1723), *Mémoires de littérature de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, V, 1729, p. 415-430. Citant Saint-Réal, Saint-Évremond, et Despréaux, l'auteur prétend combattre « l'opinion presque généralement reçue, [selon laquelle] Alexandre est moins le nom d'un héros que celui de la témérité même » (p. 417).

85. Rollin, *Histoire d'Alexandre*, VI, p. 198.

86. Sainte-Croix, *Examen...*, 1775, p. 139, et plus précisément dans la deuxième édition, 1804, p. 413-418, où Sainte-Croix ne combat pas seulement Montesquieu mais aussi ceux des historiens du XVIII^e siècle qui ont suivi ses traces, en particulier W. Vincent et W. Robertson (voir mon étude « Alexander the Great... »).

87. Mably avait soutenu des thèses différentes dans son *Parallèle des Romains et des Français* (1739), y faisant l'éloge du luxe, des richesses, des arts et de l'industrie ; mais il les avait très rapidement répudiées publiquement (voir G. Stiffoni, *Utopia e ragione...*, p. 33-35).

L'abbé fait ici certainement référence à des faits de l'époque moderne qu'il connaît bien, telles que les conséquences dévastatrices de la conquête de l'Amérique, ou les guerres entre Français et Anglais en Inde qui s'étaient terminées en 1763 par un désastre pour les premiers, voire la très récente guerre d'Indépendance américaine. Mais la remarque citée ci-dessus n'aurait-elle pas pu être présentée à propos de l'Alexandre de *L'Esprit des lois* (XXI, 8), si Mably avait décidé d'aborder directement la question, et de contester le point de vue de Montesquieu sur le commerce considéré comme lien et ciment des nations soumises à Alexandre, sur le modèle qu'il utilise ailleurs pour juger des conséquences, à son avis négatives, des conquêtes et des réformes de Pierre le Grand⁸⁸ ?

Reste, précisément, qu'il ne fait pas état, dans ses *Observations*, d'un lien de causalité entre commerce et corruption. Le terme « commerce » n'est pas employé une seule fois tout au long du livre. Mably est probablement resté prisonnier de son propre système discursif et argumentaire : comment aurait-il pu évoquer la fondation d'Alexandrie et le commerce de l'Inde – lui qui aurait voulu qu'après Issos Alexandre fit accord avec Darius et regagnât la Macédoine, et lui qui considère, en conséquence, que les expéditions ultérieures d'Alexandre n'eurent d'autre but que de « ravager la terre »⁸⁹ ?

L'avenir d'une conquête

Alexandre entre l'empire et l'état « médiocre »

À l'issue de cette comparaison synoptique entre Mably et Montesquieu, la tentation est grande d'opposer, de manière très classique, l'attachement du premier à la tradition, et l'ouverture du second à l'innovation (la « modernité »). Une telle observation n'est certainement pas fautive, y compris dans le rapport que Montesquieu entretient avec les sources. Néanmoins, les choses ne sont pas aussi simples ni aussi tranchées qu'il y paraît. Car, quitte à en tirer des inférences et analyses opposées sur l'histoire d'Alexandre, Mably et Montesquieu ont en commun quelques prémisses, dont celle-ci : qu'un empire trop vaste est voué à l'échec et à la destruction sur ses propres bases.

88. *De l'étude de l'histoire*, p. 219-228 (lien commerce-navigation-luxe, etc.), dans un développement où, un peu plus loin, Alexandre est rapproché de Pierre (p. 288).

89. *Observations*, 1749, p. 195 ; 1766, p. 220.

Tout au long de ses écrits, Mably n'a cessé de prôner l'idéal de l'« état médiocre », face aux empires qui meurent de leur trop grande extension. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter *De l'étude de l'histoire* :

Les rois de Babylone, d'Assyrie, d'Égypte et de Perse, ces monarques si puissants sembleront vous crier de dessous leurs ruines, que la vaste étendue des provinces, le nombre des esclaves, les richesses, le faste et l'orgueil du pouvoir arbitraire hâtent la décadence des empires. [...] Trop étendus, ils avaient fait trop de progrès dans les arts même inutiles pour n'être pas déjà très anciens [...]. Dès que le peuple perse a été maître de l'Asie, n'a-t-il pas été accablé sous le poids de sa fortune? [...] C'est un grand mal pour les hommes que de grands États. Quoi qu'en pensent les ambitieux, les sociétés ne peuvent s'étendre au-delà de certaines bornes sans s'affaiblir [...] (p. 16, 43, 72 et 283).

La même « leçon » revient tout au long des *Observations*. « Il y a mille institutions politiques dont on perd tout le fruit, dès qu'on veut les étendre au-delà de certaines bornes » (p. 14). On ne doit donc pas juger de la force des États par l'étendue du territoire et le nombre des citoyens (p. 33). Tous les empires asiatiques ont cette faiblesse, car « le luxe, inévitable dans les grands États, les énerve », témoin l'empire perse : « Plus la domination de Cyrus était étendue, moins la puissance devait être formidable » (p. 39) – témoin aussi, les défaites de Xerxès, qui avait « les forces les plus redoutables entre ses mains, comme la massue d'Hercule dans celles d'un enfant ». D'où aussi l'échec d'Alexandre, qui ne suivit pas le plan de Philippe ; celui-ci « aurait au moins tenté de former une Monarchie, dont la trop grande étendue n'eût pas été un obstacle insurmontable à la prospérité et à la conservation » (p. 222). Au lieu de cela, l'empire d'Alexandre fut frappé d'une mortelle faiblesse :

Il semble en effet que les empires aussi considérables que celui d'Alexandre soient destinés à succomber sous leur propre poids. Tantôt la sécurité où ils sont à l'égard des étrangers les distrait de l'attention avec laquelle ils doivent veiller sur eux-mêmes, et les ressorts du gouvernement se relâchent. Tantôt ses ministres ne peuvent se refuser aux voluptés qui les assiègent ; et le peuple fatigué de leurs injustices, s'abandonne à un assoupissement léthargique. Plus souvent encore, la trop vaste étendue d'une monarchie fait sa faiblesse, parce qu'il ne peut régner aucune harmonie entre ses provinces, que rien ne s'y exécute qu'avec une extrême lenteur : ou que n'y ayant aucune proportion entre les abus qui y doivent naître et les remèdes que la politique peut y apporter, la prudence toujours moins habile que les passions, est incapable de réprimer les vices qui se multiplient avec un degré de vitesse toujours plus rapidement, et qui tendent au bouleversement entier de la société⁹⁰.

Bref, dans sa hâte, sa témérité et son ambition démesurées, Alexandre a créé un empire qui ne pourra se conserver, car il est uniquement maintenu

90. *Observations*, 1749, p. 203-204. Remarquons au passage que l'analyse et les mots qui l'expriment auraient pu être tout aussi bien appliqués à la caractérisation de l'empire ottoman, y compris par Mably lui-même (voir *Le Droit public de l'Europe fondé sur les traités conclus jusqu'en l'année 1740*, nouvelle édition augmentée de remarques historiques par M. Rousset, Amsterdam, 1748 [disponible sur *Gallica*], p. 223-226).

par la « terreur de son nom [...]. Toutes ses parties sont prêtes à se séparer » (1766, p. 216; voir p. 233).

De son côté, Montesquieu a fréquemment insisté sur le caractère ingouvernable et fragile des grands empires despotiques, en des termes qui ne sont pas éloignés de ceux qu'utilise Mably après lui. Le chapitre 17 du livre VIII s'ouvre ainsi: « Un État monarchique doit être d'une grandeur médiocre. » Dans le cas contraire, il risque d'éclater en plusieurs entités indépendantes, à preuve Charlemagne, Alexandre et Attila: « Après la mort d'Alexandre, son empire fut partagé. Comment ces grands de Grèce et de Macédoine, libres, ou du moins chefs des conquérants répandus dans cette vaste conquête auraient-ils pu obéir » (VIII, 17). Au chapitre V des *Considérations*, il a cette maxime: « Il y a de certaines bornes que la nature a données aux États, pour mortifier l'ambition des hommes. » Cette « loi » est illustrée par les exemples de la monarchie perse et de la monarchie syrienne (séleucide):

L'expérience a fait voir que, dans ce cas, lorsque la capitale et les principales forces sont dans les provinces basses de l'Asie, on ne peut pas conserver les hautes; et que, quand le siège de l'empire est dans les hautes, on s'affaiblit en voulant garder les basses. L'empire des Perses et celui de Syrie ne furent jamais si forts que celui des Parthes, qui n'avait qu'une partie des provinces des deux premiers. Si Cyrus n'avait pas conquis le royaume de Lydie, si Séleucus était resté à Babylone, et avait laissé les provinces maritimes aux successeurs d'Antigone, l'empire des Perses aurait été invincible pour les Grecs, et celui de Séleucus pour les Romains.

On ne manque pas de remarquer que, situé chronologiquement entre l'empire perse et l'empire séleucide, l'empire d'Alexandre semble avoir échappé aux maux qui ont frappé celui qui l'a précédé et celui qui lui a succédé sur le même espace. L'on comprendra bientôt les raisons de cette exception sur la longue durée impériale.

Montesquieu revient sur cette idée dans *L'Esprit des lois*, IX, 6 (« De la force défensive des États en général »):

Comme celui qui attaque peut d'abord paraître partout, il faut que celui qui défend puisse se montrer partout aussi; et par conséquent que l'étendue de l'État soit médiocre, afin qu'elle soit proportionnée au degré de vitesse que la nature a donné aux hommes pour se transporter d'un lieu à l'autre [...]. La vraie puissance d'un prince ne consiste pas tant dans la facilité qu'il y a à conquérir que dans la difficulté qu'il y a à l'attaquer; et, si j'ose parler ainsi, dans l'immuabilité de sa condition. Mais l'agrandissement des États leur fait montrer de nouveaux côtés par où on peut les prendre. [...] Ainsi, comme les monarques doivent avoir de la sagesse pour augmenter leur puissance, ils ne doivent pas avoir moins de prudence afin de la borner. En faisant cesser les inconvénients de la petitesse, il faut qu'ils aient toujours l'œil sur les inconvénients de la grandeur.

Montesquieu prend alors l'exemple de la Perse, où l'impossibilité de rassembler rapidement les troupes constitue un trop lourd handicap face à une offensive extérieure: il songe certainement à la Perse de son temps,

mais, en familier qu'il est des auteurs anciens, il a probablement aussi à l'esprit l'analyse identique que Xénophon faisait de l'empire perse au temps des Achéménides, et de leurs difficultés stratégiques à maîtriser l'espace, jugées par lui insurmontables⁹¹.

Partant des mêmes observations – un empire perse qui, trop grand et despotique, entre rapidement en décadence, et s'effondre sous son propre poids⁹² –, nos auteurs aboutissent donc à des interprétations opposées. Si Mably a poussé sa propre logique jusqu'à son terme, il semble en être différemment de Montesquieu, qui écrit ailleurs: «Alexandre meurt, et c'est peut-être le seul prince dont la place n'ait pu être remplie: l'homme manqua comme le roi; la succession légitime fut méprisée, et on ne peut pas seulement convenir d'un usurpateur. Cette grande machine, privée de son intelligence, se démembra» (*MP*, 99). D'une certaine façon, l'exemple de l'empire d'Alexandre semble entrer en contradiction avec les lois que Montesquieu met en évidence: le rôle décisif attribué à la personnalité du conquérant-législateur tend à faire de l'empire d'Alexandre un exemple atypique à travers *L'Esprit des lois*⁹³.

Mais pourquoi et comment Alexandre, maître d'un empire immense, a-t-il réussi, là où les Perses, les Séleucides et tant d'autres avaient échoué, et devaient échouer? La réponse ne fait guère de doute, elle se situe dans le domaine de la réflexion et de l'action politiques. Pour reprendre des mots-clefs de Montesquieu dans ces chapitres, Alexandre a réussi à «cimenter» les nations rangées sous sa domination⁹⁴, il a réussi «à faire communiquer ses conquêtes avec ses conquêtes»: pour la première fois dans l'histoire, le

91. Voir Xénophon, *Anabase*, I, 5, 9, II, 4, 3, et tant d'autres textes grecs.

92. Sur ce point, on peut relever chez Montesquieu quelques ambiguïtés et incertitudes, en raison de l'identification qu'il postule à plusieurs reprises entre les Guèbres de son temps et les anciens Perses (voir mon étude «Montesquieu, les Guèbres...»).

93. C'est aussi, me semble-t-il, ce que suggère C. Volpilhac-Augier: «Cas unique dans l'histoire d'un pouvoir absolu parfaitement contrôlé, et peut-être cas unique chez Montesquieu d'une véritable fascination» («Montesquieu et l'impérialisme grec...», p. 58). Peut-être pourrait-on rapprocher l'exemple de Charlemagne, tel qu'il est traité, d'une manière également atypique, par Montesquieu (*EL*, XXXI, 18-19); voir les remarques et commentaires de R. Morrissey, *L'Empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, Gallimard, 1997, p. 294-295. Au moins à deux reprises, Montesquieu lui-même rapproche les deux hommes (*MP*, 1987; *EL*, VIII, 17); la comparaison laisse aussi apparaître un motif monarchique commun (X, 14, et XXXI, 18: gestion très parcimonieuse de leur «économie privée», et très généreusement redistributive des trésors publics).

94. Sainte-Croix saura retourner cruellement la formule de Montesquieu contre son auteur (sans le citer): «Sa fondation [Alexandrie] aurait mérité la reconnaissance du genre humain, qu'elle unissait par les liens du commerce, si l'idée d'en faire la capitale d'un vaste empire cimenté par le sang, et établi sur la ruine de tant de nations, ne lui en eût pas suggéré le projet» (*De l'état et du sort des anciennes colonies...*, p. 293-294).

roi macédonien a rendu compatibles le grand empire et l'unité entre ses peuples. Au lieu de la continuité despotique dénoncée par Mably, Montesquieu souligne les ruptures apportées par Alexandre : contrairement aux Perses qui avaient violé les coutumes et lieux de culte de leurs sujets, Alexandre a « rétabli » leurs lois civiles et leurs sanctuaires ; et alors que, pour des raisons diverses, les Perses avaient été incapables de naviguer au loin et d'unir leurs pays par les échanges et le commerce, Alexandre a mis en contact des régions entières qui alors s'ignoraient. D'un immense empire despotique, trop vaste et prêt à voler en éclats, l'on est passé, grâce à la vision historique fulgurante de son fondateur, à un immense empire à la fois pluriel par ses mœurs et ses lois civiles, et uni le long de voies de commerce et autour de valeurs communes.

Alexandre entre la Grèce et l'Orient

Qu'en fut-il lors de la disparition du conquérant ? Au-delà de leurs divergences, ou à travers elles, Mably et Montesquieu s'accordent sur une partie du constat, et ils utilisent presque les mêmes mots pour le dire : « Quand Alexandre mourut, les Grecs firent un effort pour rompre leurs chaînes : mais l'Asie ne songea point à se soulever » (Mably)⁹⁵ ; « Après sa mort, dans le trouble et la confusion des plus affreuses guerres civiles, après que les Grecs se furent, pour ainsi dire, anéantis eux-mêmes, aucune province de Perse ne se révolta » (Montesquieu).

Mais, sur les raisons du calme de la Perse (ou de l'Asie), les auteurs divergent profondément. Pour l'expliquer, Mably se réfère à une analyse proposée par « un politique célèbre », c'est-à-dire Machiavel, au chapitre IV du *Prince*, intitulé : « Pourquoi le royaume de Darius occupé par Alexandre ne se révolta point contre ses successeurs après sa mort ». En bref, Machiavel y explique que des États tels que celui du Grand Turc et celui de Darius sont difficiles à conquérir mais faciles à conserver, car, une fois le despote éliminé, « il ne reste personne qui soit à redouter, car les autres n'ont point d'autorité auprès du peuple [...]. Darius étant mort, ce pays demeura paisible aux mains d'Alexandre. » Par la nature de ses lois et

95. *Observations*, 1749, p. 200 ; même idée en 1766, p. 225-226 ; voir aussi *De l'étude de l'histoire*, p. 77 : « L'Asie une fois vaincue a été soumise pour toujours ; la Grèce vaincue ne s'est point laissé accabler par ses disgrâces. Tandis qu'Alexandre effrayait l'Asie, la Grèce indocile sous le joug, tentait de le secouer » ; la remarque s'insère dans un développement où, en mettant en doute la théorie des climats, Mably veut montrer qu'un peuple libre (ici les Grecs) peut résister à une conquête, alors que les Asiatiques en sont incapables.

de ses mœurs, l'Asie est destinée à être conquise sans résistance⁹⁶. L'on voit que Mably, à sa manière, exprime assez clairement le principe de ce qu'on allait appeler l'immuabilité du despotisme asiatique :

Les Asiatiques accoutumés à ramper sous le despotisme devaient porter leurs chaînes avec docilité [...]. La révolution qui faisait passer la couronne de Darius sur la tête d'Alexandre n'était point une révolution pour l'État, il restait dans la même situation (1766, p. 225-226).

En conséquence, Mably estime que les Perses ne voyaient aucune différence entre Darius et Alexandre, et que, « patients et dociles sous la main qui les opprimait », ils n'ont même jamais eu l'idée qu'ils pussent se révolter contre le second, ni de son vivant ni après sa mort (1749, p. 200-201; 1766, p. 226-227).

Mably pense-t-il pour autant que rien ni personne ne pouvait faire évoluer les choses en Asie? Pas exactement, car, si on le lit de près, on découvre vite qu'Alexandre porte en l'espèce une lourde responsabilité. En posant, devant son élève, la question des possibles révolutions dans les monarchies, y compris celle de savoir « si après le despotisme le plus long et le plus accablant, il ne serait pas encore possible de faire des hommes des esclaves qui paraissent abrutis », Mably regrette qu'aussi bien Alexandre que Pierre le Grand n'aient pas utilisé leurs qualités pour faire le bien à leurs États. Alexandre, en effet, ne fut pas un législateur, et pourtant, « rien ne lui était impossible, et il aurait pu donner aux Perses même le goût de la liberté, s'il eût été capable d'en concevoir le dessein »⁹⁷. Dans les *Observations*, l'abbé accusait déjà vigoureusement Alexandre d'avoir méconnu son devoir, et d'avoir hypothéqué l'avenir :

Donner aux vainqueurs les mœurs des vaincus, c'est préparer leur ruine, c'est la rendre certaine; et l'on veut qu'Alexandre, ignorant cette vérité commune, ait regardé la corruption et l'aviilissement des Macédoniens comme le fondement de la puissance (1766, p. 225).

On ne saurait imaginer contestation plus fondamentale des positions de Montesquieu, qui, à l'inverse, estimait que la politique la meilleure consistait, pour Alexandre, à « prendre les mœurs des Perses, pour ne pas désoler les Perses en leur faisant prendre les mœurs des Grecs ». Politique fructueuse, puisque, selon Montesquieu, la disparition d'Alexandre fut

96. Voir aussi *De l'étude de l'histoire*, p. 76, où la même loi historique est exprimée sous la forme d'une inéluctable récurrence: « Dès qu'il paraîtra un Sésostris en Égypte, l'Orient consterné doit le reconnaître pour son vainqueur et son maître [...]. Dès qu'il naîtra un Cyrus, l'Asie doit être soumise à la domination des Perses. Dès qu'un Alexandre succédera en Macédoine à un Philippe, la monarchie des Perses doit être renversée. Dès qu'il se formera une république romaine, les rois doivent être humiliés et les nations assujetties. »

97. *Ibid.*, p. 238.

regrettée et pleurée par les vaincus. Là où Mably jugeait que l'empire avait été maintenu par la seule « terreur du nom d'Alexandre »⁹⁸, Montesquieu affirmait que « l'admiration le maintenait fidèle »⁹⁹.

Alexandre entre XVIII^e et XIX^e siècle

Par leur caractère emblématique, les visions opposées défendues par Mably et par Montesquieu sur l'avenir de l'empire créé par Alexandre, et les débats et controverses qu'elles ont suscités tout au long du XVIII^e siècle, ont posé les fondements d'innovations historiographiques majeures. Seule leur prise en compte permet de situer dans une perspective rigoureuse les développements constitutifs que connaîtra l'histoire hellénistique avec Droysen et ses contemporains au siècle suivant, dans un contexte politique et intellectuel spécifique. Dans ses caractéristiques d'homme d'État, l'Alexandre de Montesquieu annonce et prépare l'Alexandre de Droysen, « un héros rationnel, lucide, politicien, systématique, qui fait des plans grandioses »¹⁰⁰. En raison de la très grande influence de Montesquieu en Allemagne, et en raison de l'admiration de Droysen pour le rôle de pionnier joué par Montesquieu, véritable inventeur d'une voie nouvelle en histoire, et pour *L'Esprit des lois*, chef-d'œuvre (*Meisterstück*) de réflexion et d'exposition historiques¹⁰¹, l'on se sent justifié à conclure que la rencontre entre Droysen et Montesquieu ne relève pas de l'ordre de l'accidentel – quand bien même l'influence de l'auteur de *L'Esprit des lois* s'est transmise aussi par la médiation de l'historiographie de la dernière partie du XVIII^e siècle et des premières décennies du XIX^e siècle, dont Droysen s'est nourri au cours de ses études à Berlin. Par là même, Montesquieu l'a emporté sur Mably, à ceci près que, opposée à Droysen par certains de ses contemporains (Niebuhr, Grote), l'image d'un conquérant insensé, sanguinaire et destructeur a repris des couleurs aujourd'hui¹⁰².

98. De même dans la Russie de Pierre le Grand (*ibid.*, p. 224).

99. *MP*, 99; également *EL*, X, 14.

100. La définition de l'Alexandre de Droysen est empruntée à B. Bravo, *Philologie, histoire, philosophie de l'histoire. Étude sur Droysen, historien de l'Antiquité*, Wrocław-Varsovie-Cracovie, 1968, p. 136, note 164. B. Bravo ajoute : « un héros à la Napoléon » ; mais c'est bien déjà l'Alexandre de Montesquieu, rationnel, ayant un « plan de conquête », soucieux d'action politique, etc.

101. Droysen, *Historik. Die Vorlesungen von 1857*, P. Leyh éd., Stuttgart - Bad Cannstatt, 1977, p. 282 et 354; je remercie vivement le Prof. G. Walther de l'Université de Wuppertal pour son aide en la matière.

102. Voir mes commentaires dans « Alexandre et l'hellénisation de l'Asie : l'histoire au passé et au présent », *Studi Ellenistici*, 16, 2005, p. 49-62.

Né au XVIII^e siècle, le débat sur l'avenir de l'empire posait des questions de fond sur une conquête alors considérée comme un précédent de l'expansion européenne de l'époque moderne, que l'on devait scruter et interroger¹⁰³ : Alexandre a-t-il repris sans les modifier les structures de l'empire « despotique » qu'il a conquis, ou y a-t-il opéré des changements profonds, et/ou impulsé des évolutions notables ? La conquête macédonienne a-t-elle ouvert la voie à une « hellénisation de l'Asie », ou a-t-elle causé une « asiatisation de la Grèce » ? Fallait-il songer à créer de vastes États, ou n'était-il pas préférable de maintenir et de développer des « États médiocres » (*Kleinstaaten*)¹⁰⁴ ? Inscrites au profond de l'histoire de l'Europe, les interrogations mettaient et mettent en discussion la vision de l'empire perse-achéménide, et la nature et l'évolution possible des rapports entre l'Orient et l'Occident : entrevues dès l'époque romaine, passionnément débattues tout au long des XIX^e et XX^e siècles, elles étaient très présentes chez les philosophes, historiens et érudits du siècle des Lumières, y compris par leurs obsédantes résonances contemporaines.

Pierre BRIANT
Collège de France

103. Voir les remarques de Droysen lui-même sur « les désolantes monstruositées dues aux systèmes de colonisations où se sont essayées depuis trois siècles les nations chrétiennes de l'Europe », qu'il oppose « au système réellement grandiose » imaginé et mis en place par Alexandre (*Histoire de l'hellénisme*, traduction française [I-III, 1883-1885], rééd., 2 vol., Grenoble, Million, 2005, II, p. 774-777) ; là aussi Droysen est l'héritier de discussions très vives qui se sont déroulées au XVIII^e siècle.

104. Le débat sur ce point aussi n'a jamais cessé. Face aux partisans nombreux de l'unité allemande, le grand historien de Göttingen, Arnold Heeren (1760-1842), qui, fortement influencé par Montesquieu et Locke, a joué également un rôle très important dans l'historiographie de la Perse et d'Alexandre, était un partisan convaincu du *Kleinstaat* (L. Marino, *I maestri della Germania. Göttingen, 1770-1820*, Turin, Einaudi, 1975, p. 318-322).